

L'Écho de Saint-François



JANVIER 2013

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 21 N°2

2013

HUGUETTE B. PARÉ

BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

P. 10



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	717-2659
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Réjean Pellerin	259-7623
Jean Rousseau	472-0665

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Angèle Morin

Impression

Impression Rive-Sud

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*

**Culture
et Communications**

Québec 

Journal réalisé
bénévolement
St-F communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage
certifié
AMECQ





Un temps d'arrêt pour Notre histoire en photo

Publiée à tous les mois depuis un an, la chronique *Notre histoire en photo* prend un temps d'arrêt pour mieux se renouveler.

« Les photos anciennes ne suscitent pas de réponse et celles plus récentes sont épuisées pour le moment », a indiqué la responsable du projet à la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Mme Lucille Kirouac.

Appel à la population

Afin de bien redémarrer cette chronique, un appel à la population est faite: « Faites-nous parvenir les photos des groupes scolaires que vous avez en votre possession, en nous donnant si possible l'année de la prise de photo, le niveau scolaire des élèves et le nom de chacun des élèves y apparaissant. »

Source: Lucille Kirouac
Société de conservation du patrimoine de
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

SOMMAIRE

Beau cadeau de Noël pour le presbytère!.....	5
Aucune augmentation de taxes pour 2013 à Saint-François.....	7
Recycler, c'est payant!.....	8
Les Fermières fêtent les Rois.....	8
La Municipalité de Saint-François offre un nouveau site web à sa population.....	9
Huguette B. Paré: bénévole de l'année.....	10
«Merci à la municipalité de récompenser le bénévolat».....	10
Un des trois bancs d'essai au Québec.....	12
Le poulet s'est réinventé en Chaudière-Appalaches.....	12
Recette: Rôti de pilon de poulet en manchon.....	12
Vous songez à un retour aux études pour l'automne 2013?.....	13
La chronique du pompier.....	14
Entraide au masculin Côte-Sud salue le Plan d'action gouvernemental.....	15
La Francolière: Cueillette de bouteilles.....	17
La Francolière: Des moments magiques!.....	17
La Francolière: La fête de Noël à l'école.....	17
La Francolière: Entrevue avec Germain Bilodeau, psychologue.....	18
Baseball mineur de Saint-François: Organisation de l'année.....	19
Centre Gym Santé: En constante évolution pour le bénéfice de ses membres.....	19
Sans l'apport de bénévoles, il n'y aurait pas de soccer.....	20
Ernest Lachance quitte la présidence du Club de pétanque.....	20
Sudoku	
La région veut fidéliser la main-d'œuvre des 18 à 35 ans.....	21
Chronique policière.....	21
Au fil des jours.....	22
Les petites annonces de L'Écho.....	23
Soutenez votre journal communautaire.....	23
L'Écho municipal.....	20 pages



GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071





Pour tous vos projets....
nous avons ce qu'il vous faut !



St-François
34, Ch. St-François O
259-7715

Berthier-sur-Mer
23-B, Principale Est
259-7718

La Durantaye
25, Olivier-Morel
884-2802

St-Damien
35, rue St-Jean
789-2477

Site Internet : www.cooprds.ca
Courriel : cooprivsud@globetrotter.net



COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Andrée-Anne Vézina

Caroline Lévesque

Pierre Paré

Denise Prévost

SOUSCRIPTRICE

Bertrand Bélanger

Réal Fontaine

Frédéric Picard

234, boulevard Taché Est

Montmagny (Qc) G5V 1C2

Tél.: **418-248-3358** • Sans frais: 1 800 607-7781

Téloc.: 418-248-4744

LES FONDATIONS

B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: **418-259-2709**

Téloc.: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0



Dépanneur Ultra

Notre dépanneur à nous!

Saint-François

Bonne année 2013

HEURES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 22H

VENDREDI 6H30 À 23H

SAMEDI 7H30 À 23H

DIMANCHE 7H30 À 22H

Sur place

Impôt-comptabilité

Déclaration par TED



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Beau cadeau de Noël pour le presbytère ! Une étape importante vient d'être franchie

Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud viennent d'obtenir l'autorisation de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour que l'architecte et l'ingénieur complètent les plans et devis requis pour le réaménagement du presbytère en six logements. Nous pourrions ainsi aller en appel d'offres dès le début du printemps 2013.

Pour nous tous, contribuables de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, c'est une excellente nouvelle puisque les travaux de ce projet d'envergure devraient être complétés en 2013.

Au cours des dernières semaines, d'autres donateurs et donatrices ont généreusement participé à la campagne de financement en cours pour la réalisation du projet. Il ne manque plus que 20 000 \$ pour atteindre notre objectif. Ajoutez votre nom à celui des autres donateurs et donatrices qui ont déjà contribué à donner une nouvelle vie à ce bel édifice que nous possédons en commun. ☺



Le presbytère nous appartient, soyons-en fiers !

Source: Jacques Boulet, président, Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

à un poil près
Tonte et toilettage

Bientôt service de
garderie animale

POUR CHATS ET CHIENS
TOUTES RACES ET
TOUTES GROSSEURS

SUR RENDEZ-VOUS
418 259-2732
cell.: **418 508-9449**

253, CHEMIN ST-FRANÇOIS EST • ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Forage J. & R. Cloutier inc.

R. B. Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0
Tél.: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673
• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

Restaurant L'ARRÊT STOP

Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704

Ultramar

Bière froide
Café
Essence
Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h



Entrepreneur ? Auto-constructeur ?

**GHISLAIN
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique

418 234-1360

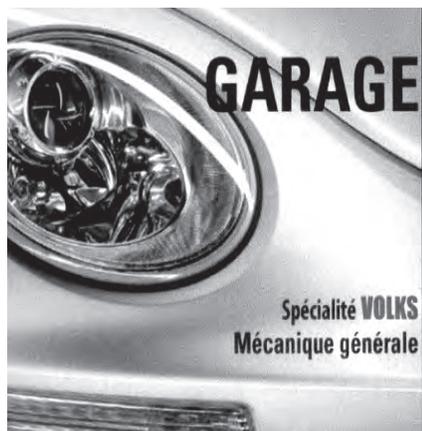
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBO: 8310-7359-06

En électricité et
chauffage, ici vous
trouvez vos produits.



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 234-1893



GARAGESERVICES

Mario Tech inc

MARIO THÉBERGE
propriétaire

Spécialité VOLKS
Mécanique générale

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800



Jean Morin

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS



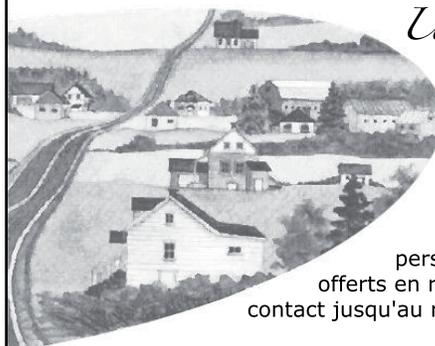
**Produits Métalliques Roy
inc.**

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

**Promutuel Montmagny-L'Islet,
un assureur
au service des gens d'ici**



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance



PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Aucune augmentation de taxes pour 2013 à Saint-François

Le lundi 10 décembre dernier, mon équipe de conseillers et moi avons, après plusieurs heures de travail, déposé le budget 2013. Si 2012 s'est avoué une année positive, 2013 devrait l'être tout autant. Ce budget est équilibré et par le fait même, n'entraîne aucune augmentation de taxes. Les nouvelles structures et méthodes mises en place ont déjà porté ses fruits.

En 2012, la Municipalité de Saint-François a subi plusieurs améliorations en plus d'avoir présenté à sa population et son entourage des activités plus qu'intéressantes. La visite de Marie-Claude Savard au printemps a propulsé notre village au petit écran. Une émission regardée par plus de 750 000 téléspectateurs! Par la suite, ce fut le tour de la tire de tracteurs et de pick-up qui a été un franc succès, attirant près de 1500 personnes en deux jours. La troisième édition du Canton 600, course de bateaux de carton, a pour sa part connu une hausse de participation, doublant le nombre d'équipes inscrites.

En ce qui concerne les investissements réalisés, il faut absolument souligner la réfection du chemin St-François Est. Par le fait même, la décision d'y ajouter une piste cyclable de 1,8 km semble faire le plaisir de plusieurs résidents. Les installations des loisirs ont aussi subi une cure de rajeunissement. En effet, la piscine a été entièrement rénovée et mise au goût du jour. Quant à elles, les constructions derrière le terrain de baseball ont été revampées, et ce, avec les profits générés par la venue de *La Petite Séduction*.

La voirie est un secteur qui a aussi subi une cure de rajeunissement. En effet, cet hiver, vous pourrez voir de la nouvelle machinerie entretenir nos routes. L'alliance

de la machinerie neuve et l'instauration de méthodes efficaces ont contribué à couper dans les frais d'opération, sans altérer la qualité du service offert aux citoyens.

Pour 2013, les projets mis de l'avant par l'équipe d'élus sont l'asphaltage d'une partie de la montée des Prairies et du nouveau développement domiciliaire. La Municipalité veut aussi doter le Centre des loisirs d'une toute nouvelle patinoire permanente, installation qui pourra être utilisée durant les 4 saisons de l'année, pour différents sports et activités. Ces installations sont évidemment mises en place pour augmenter la qualité de vie des familles déjà établies et celles à venir.

Que 2013 soit, pour tous les citoyens de notre belle Municipalité, une année de bonheur et de santé. Qu'elle soit aussi prospère pour notre économie, nous permettant de continuer le bon travail entamé au sein du Conseil municipal. ☺

Yves Laflamme, maire



Monyvill enr. R.B.Q.: 8343-3219-14
Yvon Montminy, propriétaire
Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Jumelé À VENDRE 5^e rue Ouest Saint-François



- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



ABA CONSTRUCTION
Construction & Rénovation

418 259-7440
télé. **418 259-7477**

Recycler, c'est payant!

Bon an, mal an, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud produit 600 tonnes métriques de déchets et recycle 150 tonnes métriques de matières.

En 2012, il en coûtait 88,36\$ la tonne pour transporter et enfouir les déchets tandis qu'il en coûtait 52,51\$ la tonne pour le recyclage. Donc, il en coûte 35,85\$ de plus la tonne à jeter qu'à recycler.

Pour 2013, la situation va empirer car il va en coûter 106,75\$ la tonne métrique pour transporter et enfouir les déchets. La collecte sélective va demeurer à 52,51\$ la tonne métrique, donc une différence de 54,24\$ la tonne métrique.

Le message est le suivant: il en coûtera plus du double en 2013 à jeter qu'à recycler. Il faut tous se conscientiser à récupérer de plus en plus. Il y a une économie appréciable à aller chercher si on performe davantage. Pour une fois qu'on a le pouvoir de changer des choses par de simples gestes, il ne faudrait pas rater l'occasion. ☉

Yves Laflamme, dir. gén.

Les Fermières fêtent les Rois

Le Cercle de fermières souhaite une bonne et heureuse année à toute la population qui nous appuie dans nos activités.

La réunion de janvier aura lieu le mardi 8 janvier à 13h30 au local habituel à la Maison de la paroisse. Au programme : fête des Rois et démonstration d'artisanat. Bienvenue à toutes celles qui veulent se joindre à nous. ☉

Source : Cercle de fermières de Saint-François

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com



François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare
Montmagny (QC) G5V 2T3
418-248-1211
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
jacquesvw@qc.aira.com

La Plage

Restauration • Hébergement • Réception

BONNE ANNÉE 2013





Brunch à tous les dimanches

Déjeuner
Menu midi
Table d'hôte

Spécialités: Pâtes, pizza,
Grillades et Fruits de mer
Aussi le fameux smoked meat Brynd

Ouvert tout l'hiver du jeudi au dimanche dès 8 heures
motoneigiste sentier n° 5

Réservation 259-7514
195, boul. Blais est • Berthier-sur-Mer

La Municipalité de Saint-François offre un nouveau site web à sa population

La Municipalité de Saint-François termine l'année 2012 en offrant un cadeau à sa population. Un nouveau site Internet qui servira de plateau de communication entre les citoyens et leur mairie. Un site facile à consulter sur lequel on retrouvera les dates d'activités, des photos, des renseignements sur différents organismes et plus encore. Il est même possible d'inscrire son courriel sur une liste afin de recevoir des informations ou alerte de dernières minutes. Dans le but d'attirer de nouvelles familles, Saint-François veut aussi promouvoir les terrains et maisons à vendre dans sa municipalité.

Étant extrêmement facile à gérer, le site internet conçu par IC Zones sera tenu à jour par Émilie Lacasse, déjà employée de la Municipalité. Elle tient d'ailleurs à faire part aux citoyens que toute information pertinente peut-être diffusée sur cette plate-forme. Simplement à communiquer avec elle. Vous trouverez ses coordonnées sur le site lors de votre première visite! ☺

Source: La Municipalité de Saint-François



*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL : 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945



Me Jean-Alain Lemieux Me Michelle-Chantal Bouffard Me Annie-Pier Labrie Me Pier-Olivier Fradette Me Jérôme Théberge

La Municipalité de Saint-François remercie ses bénévoles

Huguette B. Paré: bénévole de l'année

par Raynald Laflamme

Madame Huguette Bouffard Paré mérite le titre de bénévole de l'année pour son implication sociale qu'elle exerce au sein de la Bibliothèque du Rocher et du Cercle de fermières de Saint-François.

Le titre lui a été décerné par le Conseil municipal lors de la Soirée des bénévoles, le jeudi 6 décembre, devant 121 bénévoles réunis lors de cet événement.

Le travail et la constance d'autres bénévoles ont été reconnus lors de la soirée: Mmes Stéphanie Ringuet, Nicole L. Couture, Nicole Morin, MM. Jean-Claude Bernard et Marcel Morin.

La Municipalité a également rendu hommage au Comité de La Petite Séduction qui a apporté cette année une grande contribution pour faire connaître et apprécier la communauté de Saint-François. L'implication d'autres bénévoles œuvrant au sein d'activités telles la Tire de tracteur et de pick-up ainsi que le Carton 600 a également été reconnu lors de cette soirée.

«Merci à tous les bénévoles et au plaisir de vous revoir en 2013», a souligné le maire, Yves Laflamme. Il en était à sa dernière soirée des bénévoles à titre de maire, puisqu'il, comme il l'a rappelé, il ne sollicitera pas un autre mandat à la mairie.

«Merci à la municipalité de récompenser le bénévolat»

-- Huguette B. Paré

C'est avec surprise et joie que j'ai reçu le titre de bénévole de l'année.

Le bénévolat est une œuvre sociale qui nous aide à partager des moments heureux. C'est un peu le goût d'apprendre, d'aider les autres, de rencontrer des gens, de partager leur goût de vivre et de les aider dans leur besoin. L'important c'est d'être satisfait de ce que l'on fait pour le temps qu'il nous reste.

Merci à celles qui travaillent avec moi soit à la bibliothèque, les fermières ou autres. C'est avec vous tous qu'on accomplit le travail de bénévolat.

Merci à Aliments Trigone pour le magnifique panier de produits biologiques. J'apprécie beaucoup les produits de chez nous. Merci à la municipalité de récompenser le bénévolat. Ça nous encourage à continuer.

Merci et bonne année à tous!

Huguette B. Paré



Huguette B. Paré



Jean-Claude Bernard, Club de fer



Marcel Morin, Club de pétanque



Stéphanie Ringuet, Comité d'embellissement



Nicole L. Couture, L'Écho de St-François



Le comité La Petite Séduction



LA MRC DE MONTMAGNY vous souhaite la bienvenue!

Vous êtes un nouveau résidant ? Faites-vous connaître !
Signifiez votre arrivée à votre municipalité et renseignez-vous sur l'accueil dédié
aux nouveaux résidants !

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
534, chemin St-François Ouest
St-François (Québec) GOR 3A0
T. 418 259-7228
munist-frs@globetrotter.net

Mélanie Nadeau, CLD de la MRC de Montmagny
199-C, rue Bilodeau
St-Fabien-de-Panet (Québec) GOR 2J0
T. 418 249-4984, poste 222



Le poulet s'est réinventé en Chaudière-Appalaches

Le 27 novembre dernier se tenait le premier banc d'essai sur le poulet du Québec au Centre de formation professionnelle (CFP) L'Envolée de Montmagny. Réunissant trois chefs de la région, l'objectif du banc d'essai, initié par les Éleveurs de volailles du Québec, visait à revaloriser l'utilisation du poulet dans les restaurants « nappes blanches » que ce soit par l'utilisation de coupes de poulet novatrices, les amalgames avec les produits régionaux ou les techniques de cuisson. En plus des chefs, une vingtaine d'étudiants et le boucher du CFP ont mis la main à la pâte.

Une des particularités de ce banc d'essai est sa couleur régionale. La sélection des chefs et les produits avec lesquels ils travaillaient ont été pensés pour valoriser le poulet tout en mettant de l'avant notre terroir. Les chefs Gaston Couillard (Domaine de l'Oie Toquée - Lotbinière), Michel Doyon (Passions Gourmandes - La Nouvelle-Beauce) et Donald Labillois (CFP L'Envolée - Montmagny) ont travaillé plusieurs harmonies avec des alcools de la région, des produits maraîchers, le poulet bien sûr et autres produits de la région. Voici les recettes élaborées :

- 1 Ballotins de poulet au basilic frais et fromage doré-mi en chemise de prosciutto, fondue de poireaux au cidre de pomme et huile de chanvre.
- 2 Osso pollo de poulet et sa gremolata sur riz basmati et tomate en persillade.
- 3 **Rôti de pilon de poulet en manchon, porto et oignons caramélisés, sur effiloché de chou et pilons**
- 4 Paupiettes de poulet Fermier et son confit, au Coureur des bois sur endives braisées au miel, jus de gadelles au Portageur, foie de poulet séché, fumé au cerisier et compote de pommes

La Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA), coordonatrice régionale de l'activité, est persuadée d'avoir semé pour l'avenir. Elle estime que le partage de connaissances entre les chefs et les étudiants ainsi que la découverte de différents produits de la région sont une occasion enrichissante de valoriser de façon novatrice le poulet. C'est également une excellente façon de faire vivre les terroirs de la Chaudière-Appalaches par l'utilisation du poulet ainsi que des produits de la région.

Au terme de la journée, quatre recettes ont été réalisées (disponibles en annexe). Trois bancs d'essais distincts sont organisés au Québec : à Longueuil, dans le Centre-du-Québec et en Chaudière-Appalaches. Le promoteur, les Éleveurs de volailles de Québec, rendra public un rapport au terme des trois bancs d'essai.

Rappelons que les Éleveurs de volailles du Québec totalisent 822 éleveurs de poulet et de dindon. En 2011, ils comptaient 760 éleveurs de poulet, dont la part de marché canadienne était de 27,1 %, générant des recettes à la ferme de 609 millions de dollars par année. Les 137 éleveurs de dindon québécois, quant à eux, généraient des revenus à la ferme de près de 70 millions de dollars par année et produisaient environ 21,6 % de la production canadienne. Depuis 2004, rappelons que le poulet est la viande la plus consommée au Canada. Les Canadiens consomment en moyenne 31,2 kilogrammes de poulet par année.

Rappelons également que la TACA a pour mission de favoriser le développement agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches par la concertation des acteurs régionaux et la coordination des actions mises en œuvre dans un cadre de pérennité de l'agriculture, d'occupation du territoire et de développement durable. ☉

Source: Sébastien Béchard, conseiller en communication TACA



Rôti de pilon de poulet en manchon, porto et oignons caramélisés, servie sur effiloché de chou et pilons

Portions : 6

Ingrédients

- 15 ml (1 c. à table) d'huile
- 15 ml (1 c. à table) beurre
- 12 manchons de cuisse de poulet
- 500 ml (2 tasses) d'oignons perlés
- 500 ml (2 tasses) de sauce demi-glace
- Quelques tiges de thym frais
- 1 feuille de laurier
- 125 ml (1/2 tasse) de porto
- Sel et poivre, au goût

Préparation

1. Dans une casserole, faire chauffer l'huile à feu vif et y faire fondre le beurre, saisir les manchons pour bien les colorer. Réserver dans une assiette.
2. Dans la même casserole, faire revenir les oignons perlés à feu moyen durant environ 5 minutes ou jusqu'à ce qu'ils commencent à caraméliser.
3. Déglacer au porto, ajouter la demi-glace, les herbes et assaisonner au goût
4. Porter à ébullition, remettre les manchons, couvrir et tout doucement eu four.
5. Au terme de la cuisson, réserver la viande dans une assiette et faire réduire le fond de cuisson pour une obtenir une sauce onctueuse.
6. Rectifier le goût et servir sur les manchons et l'effiloché de chou et pilon ☉

Donald Labillois, CFP L'Envolée de Montmagny



CONCOURS

20^e anniversaire de *L'Écho*

Courrez la chance de remporter un souper en table d'hôte pour deux personnes au restaurant, une bouteille de vin incluse.

Pour participer il vous suffit d'offrir en cadeau un abonnement d'un an (35\$ au Canada; 45\$ aux États-Unis) à une personne qui vous est chère et qui n'est pas résidente de Saint-François.

Ainsi, en plus de soutenir votre journal communautaire, vous permettrez à cette personne de suivre à chaque mois la vie de notre communauté.

Pour participer, remplissez le coupon ci-bas et retournez-le par la poste à l'adresse du journal (voir en page 2) ou déposez-le dans la boîte de *L'Écho* à l'entrée de la Maison de la paroisse avant le vendredi 11 janvier à 16 heures.

Offrez un abonnement de deux ans (70\$ au Canada et 90\$ aux États-Unis) et doublez votre chance de gagner. Bonne chance à tous ;)

Règlements: Seules les personnes résidentes à Saint-François sont habilités à participer au concours. Le nom du gagnant sera tiré par tirage au sort parmi tous les coupons reçus avant le 11 janvier 2013 à 16 heures. Les administrateurs du journal et leur famille immédiate sont exclus du concours.

✂ _____

Personne abonnée 1 an 2 ans

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Ci-joint un chèque libellé au nom de *L'Écho de St-François* au montant de : _____ \$

Offert par: _____

Adresse: _____

N° de tél: _____



Vous songez à un retour aux études pour l'automne 2013? Ceci pourrait vous intéresser!

Différentes raisons peuvent nous pousser à vouloir améliorer notre sort professionnel par un retour à l'école (obtention du diplôme d'études secondaires, poursuite de quelques heures d'un cours ou d'un perfectionnement, acquisition d'un autre diplôme, spécialisation, etc.). Ce changement de rythme de vie s'avère temporaire, permet d'accéder à d'autres compétences et réalisations professionnelles et vous pouvez recevoir de l'accompagnement pour vérifier la faisabilité d'un tel projet.

Le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny offre un service d'orientation qui vous supportera dans la réalisation d'un retour en formation. En raison des démarches qu'une telle action demande, vous aurez probablement besoin de quelques semaines de préparation.

En effet, un retour aux études ne se règle pas, idéalement, dans les derniers moments avant la date limite de la demande d'admission, soit le 1er mars de chaque année. C'est pourquoi nous vous rappelons d'y penser dès maintenant afin de profiter pleinement des possibilités de formations qui s'offriront dans quelques mois. Beaucoup de formations débutent tout au long de l'année, mais la tendance générale demeure l'admission au printemps pour le début des cours à l'automne suivant. En consultant les journaux régulièrement, vous y trouverez la plupart des renseignements nécessaires.

Voici brièvement les étapes de la planification du retour aux études :

- 1) Vérifier ses intérêts
- 2) Cibler un choix professionnel satisfaisant et adéquat
- 3) Choisir le programme d'études, vérifier les préalables et l'établissement scolaire où il s'offre
- 4) Vérifier si le programme d'études est contingenté et cibler un second choix en cas de refus
- 5) Planifier le financement du retour aux études
- 6) Effectuer la demande d'admission

Sachez que, peu importe l'étape à laquelle vous vous retrouvez, la conseillère d'orientation peut vous aider à concrétiser votre projet de retour aux études.

Pour plus d'information, contactez France Marois au 418 248-3522 poste 222. ☎



La chronique du pompier

Le Service incendie de St-Francois profite de la période des fêtes pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une nouvelle année remplie de bonheur et de prospérité et que la sécurité fasse partie de votre quotidien.

L'importance pour nous tous est de bien connaître le cheminement d'un appel d'urgence en incendie ou en premiers soins. Tout d'abord lorsqu'on est témoin d'un incident tel que de la fumée ou du feu s'échappant d'un bâtiment ou d'une personne en difficulté de santé vous devez composer le 911. Ce service d'urgence est une centrale d'appel qui fait la répartition lors d'un incendie ou d'une personne avec un problème de santé. Il y aura quelques questions par rapport à votre appel et les services d'urgence se mettront en route aussitôt. Il est très important de bien informer la centrale de la réalité présente: y a-t-il des personnes à évacuer, des flammes visibles ou des dangers potentiels qui pourraient affectés la sécurité des pompiers?

N'oubliez pas que les services d'urgence municipale sont des services gratuits qui font partie intégrante de vos taxes municipales.

Nous aimons mieux annuler un appel que d'arriver trop tard! ☺



Source: Jacques Théberge, directeur incendie
Saint-Francois et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net



Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877



ESTIMATION GRATUITE

**PHILIAS
BLAIS & FILS
INC.**
www.philiasblais.com
R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

Tél.: 418-259-7841
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

JB

218, Rivière-du-Sud,
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges



Entraide au masculin Côte-Sud salue le Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale

Entraide au masculin Côte-Sud accueille favorablement le Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale : prévenir, dépister et contrer qui a été dévoilé le 6 décembre dernier par la première ministre du Québec, madame Pauline Marois.

«Nous sommes heureux de constater que la volonté du gouvernement de soutenir les organismes pour hommes en contexte de violence conjugale est réitérée dans ce plan d'action. Ceci confirme la reconnaissance de l'expertise et du professionnalisme des ressources comme la nôtre», a déclaré le président de Entraide au masculin Côte-Sud, l'abbé Odilon Hudon.

«L'ensemble des engagements inscrits au plan d'action devrait nous permettre de poursuivre le travail

amorcé afin de freiner la violence conjugale. Toutefois, les argents devront suivre afin de rendre nos services accessibles aux hommes de la région qui en ont besoin. Intervenir auprès des hommes, ça fait aussi partie de la solution», souligne le directeur clinique de l'organisme, M. Pierre Bernier.

Ce plan d'action démontre une grande sensibilité à adapter l'intervention aux différentes réalités particulières et à promouvoir le respect des personnes et de leurs différences. D'ailleurs, un projet pilote auprès des hommes victimes mené en 2011-2012 chez Entraide au masculin Côte-Sud a permis d'offrir des services aux hommes subissant de la violence conjugale. Ceci témoigne de l'ouverture et d'une vision plus globale des multiples facettes que peut prendre la problématique de la violence en contexte conjugal et familial.

Pour conclure, Entraide au masculin Côte-Sud soutient l'orientation du plan d'action qui mise sur l'importance de la concertation et d'une meilleure coordination de l'ensemble des actions des partenaires qui œuvrent en violence conjugale auprès des hommes, des femmes et des enfants.

Entraide au masculin Côte-Sud est une ressource communautaire s'adressant aux hommes de 18 ans et plus dans une perspective d'intervention, de responsabilisation, de sensibilisation et de prévention de la violence conjugale. Elle intervient dans les MRC de L'Islet et de Montmagny ainsi que sur les territoires de Kamouraska Ouest et Bellechasse Est. L'organisme est membre de l'association à cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence qui regroupe 24 organismes communautaires autonomes répartis sur l'ensemble du territoire québécois. ☉

Source: Raynald Laflamme

Entraide au masculin Côte-Sud

NDLR: En raison d'une erreur dans la reproduction de l'encart publicitaire Le Trio Classique, *L'Écho de St-François* offre à nouveau gratuitement cette publicité à son annonceur.

Le Trio Classique

La famille a la possibilité de choisir la personne qu'elle désire pour chanter des funérailles et des mariages.



**Une voix angélique
Un orgue majestueux
Un violon aux cordes vibrantes d'émotions**

FUNÉRAILLES ET MARIAGES

Viviane Gonneville: 418-259-2562

Offert dans les régions de Lévis et de Montmagny



Campagne annuelle de membership

Devenez membre de votre journal communautaire *L'Écho de St-François*

Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre
membre individuel: 5\$ membre organisme: 25\$
- Carte de membre valide jusqu'au 30 novembre 2013
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de St-François*.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☉ 259-

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☉ 259-

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la (Maison de la Paroisse).

Merci de votre appui!

Réjean Pellerin, administrateur



Des moments magiques!



✍ par Jérôme Boulet, Lydia Laliberté et Jeanne Théberge

Le 7 décembre, les élèves du service de garde sont allés faire de l'escalade au Roc Gym à Québec. Ils pouvaient réaliser différents défis comme l'homme poulie, la traverse de mousqueton, l'échelle en cordes, l'escalade sur blocs et sur murs. Ils ont regardé un documentaire sur l'ascension de l'Everest. De plus, ils ont eu la chance d'assister à une démonstration faite par un professionnel. C'est certainement une activité à refaire! La cinquantaine d'élèves participants ont été enchantés de leur magnifique journée bien remplie.

Pour l'activité privilège du mois de décembre, les élèves méritants devaient choisir parmi 4 films de Noël. Pour cette occasion, ils ont eu droit d'apporter une petite gâterie de la maison. Quel beau visionnement!

Le 17 décembre dernier, tous les élèves de l'école étaient réunis à l'église de Saint-François pour donner un concert de Noël. Parents et amis étaient invités à célébrer avec eux. Ils ont pu entendre entre autres, Vive le vent, Ma liste de Noël, Le chant des anges, Les enfants oubliés, Le petit renne au nez rouge, Le bonhomme hiver, Dégénération, Mon beau sapin. C'était féerique et magique. Merci à madame Micheline d'avoir organisé ce merveilleux spectacle. Merci également à tous les gens qui se sont déplacés pour venir nous entendre. ☺

Cueillette de bouteilles le samedi 12 janvier 2013

Nous voulons vous rappeler qu'il y aura une cueillette de bouteilles vides le samedi 12 janvier de 9h à 14h à l'école La Francolière. Il s'agit d'une activité pour financer le voyage bisannuel des élèves du 3^e cycle.

D'ici cette date, vous pourriez accumuler vos bouteilles, puis les apporter directement à l'école le jour de la cueillette. Des responsables feront également la tournée des maisons de la municipalité pour ramasser vos bouteilles cette journée-là. Vous pouvez les laisser sur votre galerie, nous irons les chercher.

Merci encore une fois de nous encourager. Nous apprécions grandement votre soutien. ☺

Valérie Savoie et Maggie Simard
Pour l'école La Francolière

La fête de Noël à l'école

✍ par Joëlle Gagnon et Raphaël Lamonde

Le jeudi, 20 décembre a été une journée d'école prolongée pour les élèves de l'école La Francolière. Ils ont débuté à l'heure habituelle, mais ils ont terminé à 19h. Tous les écoliers étaient invités à porter leur pyjama durant cette journée pour la rendre encore plus spéciale. Ils ont eu la chance de faire un échange de cadeaux avec leurs amis dans chacune de leur classe. De plus, ils ont vécu une animation avec des professionnels de la troupe Animagerie. Le thème était «La magie de Noël». Les jeunes ont assisté à un spectacle avec le père Noël et ses lutins. Ils ont fait aussi des jeux et des bricolages avec les lutins. C'était vraiment amusant!

Les membres du Conseil de vie des élèves ont aussi organisé un bingo avec différents prix à gagner. Les enseignantes ont réalisé des activités variées dans leur classe avec leurs élèves. Une récréation de 30 minutes était amusante parce qu'elle était dans le noir, ce qui n'est pas habituel. Après une journée bien remplie, il y a eu le grand réveillon au gymnase pour toute l'école. Grâce à la campagne de financement, les élèves ont mangé des sandwiches, des crudités, une salade, un jus et un délicieux dessert. Miam! C'était très bon! Après le réveillon à l'école, les élèves sont repartis souriants et contents pour le long congé des Fêtes. Ils seront de retour le 8 janvier, prêts à débiter l'année 2013 en beauté. ☺

PAPETERIE COMMERCIALE • ENVELOPPE • CHÈQUE • DÉPLIANT • BROCHURE • POCLETTE
IMPRESSION NUMÉRIQUE • AFFICHE GRAND FORMAT • BANNIÈRE JUSQU'À 150'

Le service et la qualité
au meilleur prix

IRS
IMPRESSION RIVE-SUD

418 248-6965



Entrevue avec Germain Bilodeau, psychologue

par Corinne Fortin et Keven Boissonneault

Ce mois-ci, nous avons eu la chance de rencontrer le psychologue de notre école monsieur Germain Bilodeau. Il est à sa deuxième année à notre école. Il a œuvré dans plusieurs milieux scolaires tant aux niveaux primaire que secondaire. Il a choisi ce métier, car il a toujours aimé aider les personnes qui vivent des difficultés particulières. Sa tâche consiste à essayer de comprendre les difficultés qu'un élève peut vivre, intervenir auprès des parents et des enseignants et participer à différents comités de la commission scolaire. Aujourd'hui, pour faire ce travail, il faut un doctorat en psychologie. Cependant, au moment où monsieur Germain a fait ses études, on exigeait une maîtrise. Donc, il faut faire des études collégiales, un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat. Ce qu'il aime le plus dans son travail, c'est le contact avec les jeunes. De plus, il a beaucoup de plaisir à évaluer les enfants et les adolescents. Aussi, la multiplicité des tâches le passionne. Par contre, il trouve difficile de ne pas pouvoir les aider comme il voudrait faute de temps et de moyens. Lors de ses moments libres, il adore faire des tâches manuelles comme bûcher du bois ou faire du sport extérieur. Monsieur Bilodeau a deux filles, Andréanne 24 ans et Laurence qui a 20 ans. Il est natif de Saint-Ferréol-des-Neiges qui est dans la région de Charlevoix. Il habite maintenant à Lévis. Merci à monsieur Germain pour son travail dans notre école! ☺



Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

EMBALLAGES
LM
PACKAGING

Emballages de protection spécialisés
Produits de carton ondulé
Petites et grandes quantités

WWW.EMBALLAGESLM.COM

25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com

Organisation de l'année



À sa saison 2012, Le Baseball mineur de Saint-François a remporté le titre d'Organisation de l'année pour la région de Québec.

Saint-François a de quoi être fier de l'organisation qui, année, après année, offrent aux jeunes de la communauté de s'adonner à leur sport favori. C'est grâce à une équipe de parents bénévoles qui passent de nombreuses heures sur le terrain et en dehors de celui-ci que l'organisation a pu mettre la main sur le titre et le trophée qui en est l'emblème.

Félicitations à tous ces bénévoles et entraîneurs. Quant aux joueurs, préparez-vous, la saison s'en vient à grands pas. 🎯

Centre Gym Santé

En constante évolution pour le bénéfice de ses membres

Le Centre Gym Santé évolue constamment et est soucieux des services offerts à ses membres.

Il a fait l'acquisition d'une unité d'air conditionné et d'échangeur d'air avec des conduits à l'intérieur pour faire circuler l'air dans tout le gym. À partir de maintenant, le local offre une qualité d'air exceptionnel pour les sports d'intérieur intenses comme le spinning, la course ou toute autre forme d'entraînement.

La qualité du système installé est à la fine pointe de la technologie et son coût total est de 16 650\$. Le Gym santé assume la totalité de ce montant, cependant la direction souligne la participation de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer pour son appui financier au montant de 3000\$. La Caisse est un fier parte-

naire de ce projet, et ça depuis le début. En être membre est un plus pour toute la collectivité. Un partenaire bien apprécié, MS2 CONTROL, une entreprise de chez nous, soutien le gym de façon bénévole en réparation et en la maintenance de certaines pièces d'équipement.

Le Gym offre un nouveau service de douche qui est axé sur l'utilisateur-payeur. Ainsi, le Centre Gym Santé peut avoir accès à une autre clientèle.

Signalons que le comité de bénévole du Gym fait un travail de gérance exceptionnelle et tout cela à l'avantage de la visibilité que notre municipalité bénéficie. 🎯

Source : La direction du Gym Santé

Service de réparation *JP*

Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

T 418 248-1422
F 418 248-7074
ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com

GARAGE SAMSON

Argo

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Sans l'apport de bénévoles, il n'y aurait pas de soccer

Pour une neuvième année consécutive, l'Association soccer St-François se dit satisfaite du taux de participation des jeunes. Encore cette saison, nous avons enregistré environ 75 inscriptions dans nos trois groupes d'âge. Nous voulons vous dire merci à vous les joueurs qui, chaque été, venez pratiquer ce sport.

Nous profitons de l'occasion pour remercier nos bénévoles :

Groupe 4-5-6 ans

Mélanie Gendron, Sandra Paquet, Vicky Moisan Isabelle Mercier, Mathieu Jean, Daniel Roy

Groupe 7-8-9 ans

Martin Desrocher, François Morin, Patrick Lizotte, Sandra Bélanger, Justine Laflamme

Groupe 10-11-12 ans

Dany Bérubé, Danielle Lacombe

Nous sommes fiers du travail accompli sur le terrain par les bénévoles, ce fut une très belle saison. N'oubliez pas que, sans eux, ce ne serait pas possible de pratiquer ce sport dans notre municipalité. Merci à vous tous et bravo! Nous tenons à remercier Stéphanie Ringuet pour son merveilleux travail lors de la prise des photos. De merveilleux souvenirs à conserver! Bonne année à tous et on vous attend l'été prochain. ☺



Jean-Pierre Laflamme, Président
Association soccer St-François

Ernest Lachance quitte la présidence du Club de pétanque

Après avoir assuré l'intérim de la présidence du Club de pétanque pendant plus de trois ans, j'ai pris la décision de me retirer. Je remercie les membres du comité qui m'ont appuyé dans ma tâche au cours de ces années à la présidence. Je remercie aussi personnellement tous les commerces et entreprises à qui j'ai sollicité des commandites afin que les joueurs puissent être récompensés. Je demande à la communauté de Saint-François de continuer à appuyer son club de pétanque. Comme toute activité de loisirs, la pétanque demande de s'investir. ☺

Ernest Lachance, membre, Club de pétanque de Saint-François



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



Lalimec
USINAGE
SOUDURE



Alain Laliberté
Tél. : 418 **884-3407**
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada GOR 4J0

La région veut fidéliser la main-d'œuvre des 18 à 35 ans

Le regroupement des dix carrefours jeunesse-emploi (CJE) de la région de Chaudière-Appalaches a procédé au lancement de sa conférence «Cartes sur table - Fidélisation de la main-d'œuvre de 18 à 35 ans» le 29 novembre dernier à l'Hôtel Bernières de Saint-Nicolas. Présentée gratuitement pour l'occasion, cette conférence a comme objectif de favoriser le recrutement et la fidélisation des jeunes dans les entreprises de la région.

Introduite par la présidente du regroupement des dix carrefours jeunesse-emploi, Mme Émilie Marceau, les invités ont pu vivre la conférence donnée par Mmes Véronique Houde et Stéphanie Therrien du CJE de la MRC de Montmagny, Mme Sara Paradis-Beausoleil du CJE de Beauce-Nord et M. Halim El Haddouti du CJE de Frontenac.

Un outil pour mieux fidéliser

C'est à la suite d'un constat de la rareté et du vieillissement de la main-d'œuvre en Chaudière-Appalaches que les carrefours jeunesse-emploi ont décidé de mettre leur expertise en employabilité jeunesse à profit. Afin de connaître les attentes des jeunes vis-à-vis du marché du travail, un sondage d'opinion a été effectué auprès des travailleurs de 18 à 35 ans. De plus, une recension des pratiques gagnantes en gestion des ressources humaines a été réalisée ainsi que celles déjà mises en place par des entreprises de la région. L'ensemble de ces éléments a permis de concevoir un outil ayant pour but d'amener les entreprises à mieux comprendre les besoins des jeunes des générations récentes et conséquemment de parvenir à les fidéliser.

Le lancement de la conférence fut un lieu d'échange où les participants ont pu s'interroger sur les pratiques mises en place et les améliorations possibles au sein de leur organisation. Cette conférence est à la disposition des entreprises de la région de Chaudière-Appalaches. Pour de plus amples informations, communiquez avec Mme Véronique Houde du Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny au 418 248-3522 ou par courriel à developpement@cjemontmagny.com.

**Source: Émilie Marceau
Regroupement du 10/10**

Sudoku

		5			6	4		
				4			9	2
								7
					1	8		
2		6		7		9		4
		3	5					
8								
9	7			2				
		2	3			1		

Difficile

5	2	7	9	8	3	4	6	1
3	1	8	4	5	6	2	7	9
4	6	9	7	2	1	5	8	3
2	8	5	6	9	4	1	3	7
6	7	4	3	1	2	8	9	5
1	9	3	8	7	5	6	2	4
8	4	6	1	3	9	7	5	2
9	5	1	2	6	7	3	4	8
7	3	2	5	4	8	9	1	6

Solution_dec 12



Chronique policière

Voyageuses solitaires, soyez prudentes!

Il est malheureux de penser que ce phénomène est encore présent, mais c'est la réalité : les femmes qui voyagent seules sont plus vulnérables pour des agresseurs potentiels. Voici quelques conseils de prévention :

- ♦ Avant d'entrer dans votre voiture, faites-en le tour pour vérifier si vous n'avez pas de crevaison, si les phares ne sont pas endommagés ou s'il ne manque pas de lame d'essuie-glace. L'un ou l'autre de ces problèmes pourrait vous laisser en panne. Cependant, dans des stationnements souterrains ou à la noirceur, marchez jusqu'à votre voiture, clés dans votre poing, et entrez le plus rapidement possible dans votre véhicule pour quitter les lieux;
- ♦ Une panne est probablement la situation la plus commune où les femmes deviennent vulnérables. Faites vérifier régulièrement votre véhicule et assurez-vous d'avoir toujours suffisamment d'essence. Si vous êtes en panne, demeurez dans votre véhicule, vous y serez plus en sécurité qu'à l'extérieur;
- ♦ Ne soulevez pas le capot de la voiture ; cela attire l'attention sur votre détresse et offre une cible aux agresseurs potentiels;
- ♦ Qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, si quelqu'un s'approche de vous, demeurez dans votre véhicule et n'ouvrez la glace que d'un pouce. Vous pourriez être surprise de constater combien il faut peu d'espace à un agresseur pour se glisser la main.

Soyez vigilantes en tout temps, vous êtes responsables de votre sécurité.

2013 janvier

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

le Comité d'embellissement vous souhaite une Bonne et Heureuse Année!



1

JOUR DE L'AN!

2



3



4

5

6

Fête des Rois



7

Réunion du conseil

8

Réunion des Fermières 13h30

9

Réunion de l'Âge d'Or

10

11

Bac bleu



12

ÉCOLE La Francolière Cueillette bouteilles et cannettes 9h à 14h

13

Tombée du journal



14

15

16

17

18

19



20

21

Jour du drapeau

22

23

24

25

26

Bac bleu



27

28

29

30

31

collecte des monstres

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!



Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière ajournée des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 12 novembre 2012, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

L'article 955 du Code municipal dit ceci :

« Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, monsieur le Maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une session du Conseil. »

À l'aide du rapport budgétaire en date du 12 novembre 2012, les principaux postes de dépenses sont analysés en fonction du montant qui avait été budgété.

Au poste **Administration générale**, il avait été budgété 515 296\$. Présentement, une somme de 349 716\$ a été dépensée. Donc, pour terminer l'année, il reste dans ce poste budgétaire 165 580\$, soit 32% de budget.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses	Raison
02-130-00-380	Transport adapté	6 000\$	6 657\$	Clientèle augmente
02-130-00-412	Services juridiques	2 000\$	4 593\$	Avis juridiques
02-130-00-515	Entretien photocopieur	5 100\$	7 578\$	Plus de réparations
02-131-00-520	Entretien Maison Paroisse	5 000\$	9 682\$	Peinture
02-132-00-520	Entretien Pavillon Bédard	5 000\$	14 866\$	Peinture

Au poste **Sécurité publique**, il avait été budgété 212 102\$. Présentement, une somme de 189 203\$ a été dépensée. Donc, il reste 22 899\$, soit 10,8% du budget pour terminer l'année.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses	Raison
02-215-00-520	Cylindres	650\$	1 707\$	Location de bouteilles
02-220-00-350	Frais de formation	5 000\$	5 738\$	Nouveaux pompiers

Au poste **Voirie municipale**, il avait été budgété 183 255\$. Actuellement, un montant de 176 462\$ est dépensé. Donc, il reste 6 793\$ dans ce poste pour clore l'année 2012, soit 3,71% du budget.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses	Raison
02-320-00-497	Fauchage des chemins	4 500\$	6 979\$	Toute la paroisse
02-320-00-513	Location machineries	2 000\$	12 273\$	Location de pelle, tamiseur
02-320-00-521	Chemins, ponceaux, fossés	10 000\$	14 834\$	Location camion, pelle, achat ponceau plastique
02-320-00-542	Niveleuse	2 500\$	4 331\$	Sablage, peinture

02-320-00-546	Camion Ford 10 roues	3 000\$	3 916\$	Sablage, peinture
02-320-00-625	Asphalte	30 000\$	70 442\$	Amélioration chemins

Au poste **Enlèvement de la neige**, le budget 2012 était de 206 106\$. Présentement, il est dépensé 126 020\$. Donc, il reste 80 086\$ dans ce poste, soit 38,86% du budget.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses	Raison
02-330-00-529	Camion Ford 10 roues	3 000\$	6 860\$	Achat de pneus neufs
02-330-00-905	Réclamation	2 000\$	3 163\$	Dégâts et constat

Au poste **Éclairage des rues**, le budget était de 11 000\$. Il est dépensé à date la somme de 8 440\$. Donc, il reste dans ce poste la somme de 2 560\$ pour terminer l'année, soit 23,27%.

Au poste **Usine d'eau potable**, le budget 2012 était de 244 475\$. Il est dépensé à date la somme de 193 914\$. Donc, il reste 50 561\$ pour terminer l'année, soit 20,68%.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses	Raison
02-410-00-529	Usine d'eau potable	5 000\$	15 602\$	Isolation
02-410-00-620	Produits	8 000\$	14 163\$	Micro sable et autres

Au poste budgétaire **Réseau d'aqueduc**, le budget est de 14 005\$. Il est dépensé à date 10 032\$, donc il reste 3 973\$, soit 28,37% pour clore l'année.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses	Raison
02-413-00-513	Location machinerie	2 000\$	4 208\$	Location pelle
02-413-00-640	Pièces et accessoires	2 000\$	3 392\$	Matériel d'aqueduc

Au poste **Épuration des eaux**, le budget était de 40 340\$. Il est dépensé à date 51 555\$. Donc, présentement, le poste budgétaire est déficitaire de 11 215\$.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses	Raison
02-414-00-520	Assainissement entretien	7 000\$	16 880\$	Pompe Flyght
02-414-00-681	Électricité	13 000\$	15 192\$	Hausse

Au poste **Réseau d'égout**, il est budgété 3 660\$ et la dépense à date est de 1 762\$. Donc, il reste dans ce poste budgétaire 1 897\$, soit 51,86% du budget pour terminer l'année.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses	Raison
02-415-00-640	Pièces et accessoires	1 000\$	1 762\$	Tête de puisard

Au poste **Enlèvement des ordures**, il avait été budgété un montant de 132 766\$. Les dépenses actuelles s'élèvent à 113 608\$. Donc, il reste 19 158\$, soit 14,43% pour terminer l'année.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses	Raison
02-420-00-993	Récupération peinture	1 000\$	1 791\$	Récupération en hausse
02-420-00-995	Conteneurs au garage	10 000\$	12 855\$	Plus populaire

Au poste **Urbanisme et mise en valeur du territoire**, il est budgété un montant de 120 743\$ et il est dépensé présentement une somme de 116 807\$. Donc, il reste 3 936\$, soit 3,26% à dépenser pour finir l'année.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses	Raison
02-622-00-520	Entretien	3 000\$	5 278\$	Entretien pelouse

Au poste **Loisirs et culture**, il a été budgété en 2012 un montant de 192 944\$. Les dépenses à date s'élèvent à 280 049\$. Le poste est négatif à (87 105\$).

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses	Raison
02-710-00-523	Terrain	1 500\$	7 825\$	Réparation clôture
02-711-00-520	Entretien patinoire	2 000\$	3 314\$	Installation minuterie
02-712-00-520	Entretien piscine	1 500\$	9 790\$	Sablage, grillage, lattes
02-713-00-410	Activités terrain de jeux	5 000\$	7 281\$	Jeux gonflables, sorties

Au poste budgétaire **Frais de financement (intérêts)**, il a été budgété 253 802\$. Les dépenses à date s'élèvent à 204 819\$. Il reste un montant de 48 983\$ de disponible, soit 19,3% du budget pour fermer l'année.

Au poste budgétaire **Remboursement en capital**, le budget 2012 est de 434 170\$. Les dépenses à date se chiffrent à 392 700\$, donc il reste 41 470\$ de disponible, soit 9,55% du budget.

Transfert à l'état activité investissement

Postes budgétaires	Budget	Dépenses	
03-201-00-000	Taxes générales-immo.	65 110\$	0\$
03-204-00-000	Infrastructures dév. rés.	0\$	6 043\$
03-206-00-000	Chemin St-François Est	0\$	910 731\$

Conclusion au niveau des dépenses

3 247 261\$
 (-) 910 731\$ chemin St-François Est (Martin Mercier Inc.)
2 336 530\$ de dépenses faites

DONC,

Budget 2012 : 2 656 220\$
Dépenses faites : (-) 2 336 530\$
Reste à dépenser 319 690\$ pour finir l'année 2012 au niveau des dépenses

Au niveau des revenus

Au 12 novembre 2012, il y a des revenus qui ne sont pas encore reçus :

· Compensation TVQ	25 136\$
· Bonification des compensations	16 000\$
· Protection incendie St-Pierre	25 000\$
· Administration 1,5% St-Pierre	1 200\$
· Service dette St-Pierre (camion incendie)	8 406\$
· Service dette St-Pierre (honoraires eau potable)	6 240\$
· Service dette St-Pierre (usine d'eau potable)	21 808\$
· Quote-part immo. usine d'eau St-Pierre	11 506\$
· Opération usine d'eau St-Pierre	37 583\$
· Administration eau potable St-Pierre	1 200\$
· Recyc-Québec subvention collecte sélective	15 000\$
· Compensation voirie	14 331\$

Total à recevoir : 183 410\$

Conclusion au niveau des revenus

Revenus à date : 2 596 733\$
183 410\$ À recevoir
Revenus anticipés : 2 780 143\$

Voici un portrait de la situation financière de la Municipalité au 12 novembre 2012.

À titre informatif, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2011 a été de 139 520\$. En 2010, il y a eu un déficit de fonctionnement de (235 173\$). En 2009, il y avait un excédent de 225 297\$.

Voici l'énumération des contrats en 2012 de plus de 25 000\$:

Les Concassés du Cap Inc.
 · Collecte et transport des matières recyclables et non recyclables 59 350\$
 Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

· Enfouissement des vidanges	60 000\$
Aquatech Inc.	
· Opération de l'usine de filtration d'eau potable	68 000\$
· Opération de l'assainissement des eaux	16 000\$
Martin Mercier Inc.	
· Réfection d'un tronçon du chemin St-François Est.....	910 730\$
Camions Freightliner Québec Inc.	
· Achat d'un camion 10 roues équipé pour le déneigement.....	220 214\$
Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu Inc.	
· Achat d'une souffleuse industrielle	60 937\$
Services d'équipement G.D. Inc.	
· Achat d'équipement de déneigement allant sur un tracteur « Fendt 936 »	38 430\$
· Achat d'une nouvelle benne sur le camion Ford 10 roues avec équipement de déneigement	50 640\$
Bossé et Frère Inc.	
· Location d'un tracteur Fendt 936	20 695\$
Jacques et Raynald Morin Inc.	
· Asphaltage sur divers tronçons de chemins.....	39 495\$
Construction HDF Inc.	
· Asphaltage 1 ^{re} Avenue et chemin St-François Ouest	22 045\$
Mutuelle des Municipalités du Québec	
· Assurances générales	70 144\$
Roche ingénieurs-conseils Inc.	
· Surveillance des travaux sur le chemin St-François Est et préparation de plans.....	65 000\$
Lapointe Auto	
· Achat d'un véhicule Dodge Ram 2012.....	27 957\$

Voici l'énumération des contrats en 2012 de plus de 2 000\$ avec le même entrepreneur qui, additionnés ensemble, dépassent 25 000\$:

Il n'y en a pas.

Orientation au budget 2013 :

- Travaux de finition dans le nouveau développement domiciliaire (asphaltage + bordures).
- Continuer le nettoyage des fossés.
- Tronçon à asphalté dans la montée Les Prairies.

ARRÉRAGES DE TAXES

L'article 1022 du Code municipal fait état que le directeur général doit préparer et remettre au Conseil municipal une liste des personnes en dettes pour taxes envers la Municipalité.

La liste que le directeur leur présente est en date du 12 novembre 2012.

Le directeur informe le Conseil municipal qu'un avis de rappel va être envoyé à tous les contribuables retardataires cette semaine.

DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Chaque année, tout élu doit déposer devant le Conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires (articles 357 et 258 L.E.R.M.). Il a soixante (60) jours pour le faire à partir du premier dimanche de novembre.

Le directeur remet à chacun des élus un formulaire de déclaration des intérêts financiers. Ces derniers devront le rapporter dûment rempli le plus vite possible afin de se conformer à la Loi sur les élections et les référendums municipaux.

SÛRETÉ DU QUÉBEC/MRC DE MONTMAGNY

C'est la période de l'année pour la cueillette des priorités locales en matière de sécurité publique. Dès que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud les aura établies, elles seront transmises à la Sûreté du Québec.

Voici une liste que le directeur propose aux élus :

- Surveillance de la zone scolaire
- Surveillance accrue à l'entrée et à la sortie du village
- Surveillance accrue sur le chemin St-François Est
- Surveillance de la 1^{re} avenue
- Surveillance en général sur les chemins municipaux
- Surveiller le flânage à des heures tardives dans la cour de la Maison de la Paroisse au 534, chemin St-François Ouest, aux Loisirs St-François au 567, chemin St-François Ouest et à l'usine d'eau potable au 275, montée Les Prairies

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger
 APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean
 ET RÉSOLU QUE la séance régulière ajournée soit levée.

La séance régulière ajournée se termine à 20 heures 32 minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 3 décembre 2012, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean
 APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 5 NOVEMBRE 2012 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE AJOURNÉE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2012

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 novembre 2012 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 12 novembre 2012 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 novembre 2012 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 12 novembre 2012 soient acceptés tels que déposés.

LISTE DES REVENUS DE NOVEMBRE 2012

Amendes SQ	5 291,09
Atelier du vin	556,81
Badminton.....	219,24
Fax.....	6,96
Journal l'Écho, frais de poste.....	156,47
Location de salle	300,00

Loyer	1 370,00
Municipalité St-Vallier, piscine municipale Camp de jour	120,75
Permis	302,00
Permis d'itinérant.....	5,00
Petite séduction	8,70
Recyclage de fer.....	351,82
Tire de tracteurs	496,35
TOTAL :	9 185,19

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Aquatech, service prof. usine d'eau potable et ass. eaux – sept. 2012	10 394,22
Bell Mobilité, cellulaires (Iphone).....	132,13
Bureautique Côte-sud, laminage sur mesure (Petite séduction)	176,35
Christian Collin, support technique bibliothèque du Rocher.....	150,00
Claude Théberge, location terrain de stationnement Loisirs 2012-2013	1 400,00
Comptoir d'entraide St-François, 2 poches de guenilles	12,00
Hydro-Québec, électricité :	
Éclairage public	729,34
Clignotants école.....	35,48
IC Zones, 1 ^{er} de 2 paiements pour Site Web	2012,06
Kevin Nicholl, atelier du vin.....	950,00
Lemieux Traiteurs Inc., 1 ^{er} versement (40%) pour lunch (soirée des bénévoles).....	505,90
Ministre des Finances, permis de réunion.....	123,00
Postes Canada, envoi journal l'Écho (ext.).....	49,70
Vidéotron, service :	
Bureau municipal.....	141,87
Usine d'eau potable.....	104,79
Surpresseur St-Pierre	33,75
Garage	100,05
Câble Loisirs	124,75
Visa, réseau Les PAC + frais annuels	124,75
Ministre Revenu Québec, remise de novembre 2012	5 621,57
Revenu Canada, remise de novembre 2012	2 162,45
CARRA, remise de novembre 2012	233,36
Fabrique St-François, loyer décembre pour la bibliothèque.....	350,00
ABA Construction, dessin façade Centre des Loisirs	574,88
AGAT Laboratoires, analyses eau potable et eaux usées.....	605,92
Albert Bonneau, pièce entrée d'eau	82,82
Aquatech :	
Mesure de boues dans les étangs aérés	1 816,61
Services professionnels novembre 2012 (usine d'eau potable Et ass. des eaux).....	10 394,22
Aréo-Feu :	
Achat 2 « bunker » pompiers.....	2 859,68
Vérification appareil respiratoire	907,37
Bureautique Côte Sud :	
Chaise.....	320,78
Contrat entretien photocopieur	383,35
Embouts pour chaises Loisirs	120,72
Camions Hino de Lévis, pièces camion Ford	59,71
CIB, installation module transmission bordereaux paye	114,98
Credo, impression de cartes d'affaires.....	105,78
Distribution Praxair, location de bouteilles Service incendie	109,05
Distribution Steeve Blais, transport colis.....	17,25
École La Francoière, contribution brigade scolaire	350,00
Émilie Lacasse :	
Remb. factures Maison des jeunes + fleurs Linda	228,72
Remb. frais déplacement 100 km.....	45,00
Ethier Avocats, mandat récupération TPS.....	606,95
Fondation du Cégep de La Pocatière, 4e versement annuel	318,60
Formaca, 250 balises peintes avec réflecteurs	560,51
FQM, frais poste échantillons d'eau & divers	119,34
Groupe Pages jaunes, publication	92,62
Hydro-Québec, électricité :	
Usine d'eau potable.....	4 790,09
Caserne incendie	343,40
Enseigne -chemins	31,24
Garage.....	388,57

IC Zones :		
Réserve du nom de domaine	40,24	
Recherche et achat de photos pour le site	316,18	356,42
Jacques & Raynald Morin, matériel Réal Huot + pelle 8,5 hres à 160\$ + main-d'œuvre bris aqueduc		5 666,72
Jocelyne Noël, entretien bureau		105,00
John Meunier, microsable usine d'eau potable		2 562,57
Kemira, 14 910 kg à .376 Pass – usine d'eau potable		6 445,68
L'Écho de St-François, publicité novembre		550,00
Laboratoire MAG Québec, antigel borne-fontaine		471,40
Lapointe Auto, filtres, etc... camion Dodge RAM		48,74
Les Concassés du Cap, transport conteneurs (garage)		2 016,92
Les Éditions Juridiques FD, renouvellement code municipal		143,24
Les Éditions Wilson & Lafleur, code mun. & lois connexes – abonnement 2013		66,15
Les Entreprises Marie-Claude Fortin, 1 sapin de Noël 10 pieds		57,49
Les Habitations Patrimoniales St-François, contribution municipale (1 ^e de 4)		50 000,00
LVM, contrôle qualitatif des matériaux – travaux ch. St-François Est		5 868,61
Macpek, pièces camion Ford 10 roues		93,24
Marquage Lignpro, traçage de lignes		2 828,39
Martin Simard Transport, voyages blocs de béton		948,54
Maxi Métal, pièce camion incendie		176,81
Michel Théberge, sapins de Noël pour crèche de l'église		135,00
Monyvill Enr., location pelle 5 hres à 75\$+bris aqueduc + 4½ hres à 75\$ fossés		819,20
MRC de Montmagny :		
Collecte sélective tonnage octobre 2012	705,25	
Entretien annuel fibre optique	920,00	1 625,25
Multi-Services Montmagny-L'Islet, clés garage		37,08
Net plus inc., nettoyage chaises tissus Centre des loisirs		810,57
Pagenet, location téléavertisseurs		283,65
Peinture Guy Leblanc & Fils, travaux peinture		6 696,14
Philius Blais & Fils, 1 heure excavatrice à 80\$/heure – bris aqueduc		91,98
Philippe Gosselin :		
1 999,9 litres à .8820 huile à chauffage M. Paroisse	2 028,06	
275,6 litres à .8820 huile à chauffage Garage	279,48	
1 723,1 litres à .8820 huile à chauffage Loisirs	1 747,36	
2330,6 litres à .8940 huile à chauffage M. Paroisse	2 395,58	
215,2 litres à .8940 huile à chauffage Garage	221,20	
1012,9 litres à .8940 huile à chauffage Loisirs	1 041,14	7 712,82
Pièces d'auto GGM, pièces équipements		164,58
Pneus André Ouellet 2000 Inc. :		
Posé et balancé pneus camion Dodge	41,39	
Roue camion Ford	109,23	150,62
Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires		223,64
Praxair :		
1 830 m ³ à .3050 d'oxygène - usine d'eau potable	655,39	
Location réservoir à oxygène usine d'eau potable	402,41	1 057,80
Propane GRG Inc. :		
527,8 litres à 0,4350 Propane	263,97	
837,3 litres à .4190 propane caserne incendie	403,37	667,34
Québec Linge, location nettoyage salopettes		165,84
Réal Huot, manchon (pièce aqueduc)		29,60
Régie gestion matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement oct. 12		4 197,28
REM, pièces usine d'eau potable		165,50
Restaurant l'Arrêt-Stop, essence Service incendie		55,36
Spécialité Ressort, ajuster « clutch » + pièces camion Ford		1 157,00
Stéphanie Ringuet, remb. factures décorations Noël (embellissement)		155,01
Théberge aération, travaux extérieurs (Embellissement)		402,41
Transport adapté Vieux Quai :		
Transport adapté octobre	410,59	
Contribution 2013	2 500,00	2 910,59
Transport Gilmyr Inc., inspection camion Ford		184,19
Unibéton :		
11,77 t.m. sable naturel à 5,34	58,87	
57,38 t.m. sable et sel à 20,40	1 345,85	
55 blocs de béton pour abri sable et sel	2 213,28	3 618,00
Wurth Canada Ltée, matériel garage		209,17
TOTAL :		164 147,22

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

TAXES D'ACCISE SUR L'ESSENCE (À TITRE INFORMATIF)

Le montant total consenti à la Municipalité en provenance du programme de la taxe d'accise sur l'essence 2010-2013 était de 632 293\$. Actuellement, un montant de 294 073\$ a été utilisé pour l'asphaltage de différents tronçons de chemins (ch. St-François Ouest, ch. de la Rivière du Sud). Il reste un montant de 338 220\$ à disposer. Cette somme totale va être appliquée à la réfection du chemin St-François Est.

En 2012, la Municipalité a touché un versement de 79 037\$. Un autre du même montant est à venir d'ici la fin de l'année 2012.

La somme restante de la taxe d'accise sur l'essence va parvenir en 2013, soit 79 037\$ en juillet et le restant 79 034\$ en fin d'année.

AVIS DE MOTION POUR DÉCRÉTER LES TAUX DE TAXES

Suite à l'adoption du budget 2013, la Municipalité va décréter par règlement les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget. À cet effet, un avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux prévus au budget 2013 doivent être imposés par règlement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, un règlement sera présenté afin de décréter les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 2013.

DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGE DE TAXES

À titre informatif, le taux pour arrérage de taxes était de l'ordre de 12% en 2012.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le taux chargé aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes dans le délai prescrit sera de l'ordre de 12% pour l'année 2013.

AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉCEMBRE

Le bureau municipal étant fermé pendant la période des Fêtes et l'année financière se terminant le 31 décembre 2012, le directeur général demande l'autorisation de payer les comptes de décembre aux fournisseurs avant la fin de l'année 2012. Ces comptes seront présentés au Conseil à la séance régulière du lundi 14 janvier 2013.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur général à payer les comptes du mois de décembre 2012 immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;

QUE ces comptes payés soient présentés à la séance régulière du lundi 14 janvier 2013.

ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX – PRÉSENTATION DES COÛTS

Une rencontre portant sur les équipements supralocaux a eu lieu jeudi le 8 novembre dernier. À cette occasion, il a été remis aux municipalités concernées (Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud) le coût à prévoir au budget 2013 pour l'utilisation de l'aréna, de la piscine et du terrain Laprise par les résidents de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

	2013	2012	2011
Terrain Laprise	146,84	148,16	145,31
Aréna	8 837,86	8 104,40	12 374,09
Piscine	13 554,47	12 962,01	15 280,17
TOTAL :	22 539,17	21 214,57	27 799,57
		<i>Différence</i>	<i>Différence</i>
		1 324,60	6 585

Une copie des documents est remise aux élus.

CALENDRIER 2013 POUR LES SÉANCES ORDINAIRES

La Loi oblige maintenant les municipalités locales à tenir une séance ordinaire une fois par mois mais n'impose aucune exigence quant au jour où cette séance peut être tenue.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2013, qui se tiendront le lundi, excepté celle de septembre, et qui débiteront à 20 heures :

14 janvier	08 juillet (le 1 ^{er} , c'est la Confédération)
04 février	05 août
04 mars	03 septembre (le 2, c'est la Fête du Travail)
08 avril (le 1 ^{er} , c'est le lundi de Pâques)	01 octobre
06 mai	11 novembre
03 juin	02 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit affiché, par le directeur général, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

PROGRAMME DE COMPENSATION TENANT LIEU DU REMBOURSEMENT DE LA TVQ

Le MAMROT confirme un montant estimé de 87 100\$ concernant le remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2012, conformément à l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités intervenue le 27 avril 2006 entre la FQM, l'UMQ, la ville de Montréal et le Gouvernement du Québec.

La Municipalité ne va toucher ce remboursement qu'en janvier 2013. Donc, il sera inscrit comme un revenu 2012 à recevoir dans les livres.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT/CEGEP DE LA POCATIÈRE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'était engagée à verser un montant de 1 593\$ à la campagne de financement pour le Cegep de la Pocatière en 2009. Ce montant de 1 593\$ était payé à raison de 318,60\$ par année pendant 5 ans. Il y a trois versements de faits. 2012 sera le 4^e versement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à faire le 4^e versement de 5, soit un montant de trois cent dix-huit dollars et soixante cents (318,60\$) à la campagne majeure de financement du Cegep de La Pocatière;

QUE cette contribution permette à la Fondation du Cegep de La Pocatière de réaliser ses objectifs et de poursuivre sa mission qui vise à encourager la réussite scolaire des étudiants et leur ouverture sur le monde.

DEMANDE POUR LA BRIGADE SCOLAIRE

L'école intégrée Notre-Dame-de-l'Assomption/La Francolière sollicite une contribution financière auprès de la Municipalité de l'ordre de 350\$ pour la brigade scolaire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accorde une aide financière de trois cent cinquante dollars (350\$) à la brigade scolaire de l'école intégrée Notre-Dame-de-l'Assomption/La Francolière afin de les encourager à poursuivre leur bon travail.

SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Le 14 juin 2012, le ministre de l'époque délégué aux Transports, monsieur Norman Macmillan, informait la Municipalité qu'il lui était accordé une subvention de soixante-quinze mille dollars (75 000\$) pour l'amélioration du chemin St-François Est.

Un premier versement de trente mille dollars (30 000\$) sera attribué dans l'exercice financier 2012-2013. Le deuxiè-



me versement sera de trente mille dollars (30 000\$) et attribué dans l'année budgétaire 2013-2014. Le solde de quinze mille dollars (15 000\$) sera remis au cours de l'année budgétaire 2014-2015.

Cette subvention ne peut être utilisée pour d'autres fins que l'amélioration du chemin St-François Est.

Afin d'obtenir la subvention, Transports Québec demande à la Municipalité d'approuver les dépenses pour les travaux qui ont été exécutés sur le chemin St-François Est.

CONSIDÉRANT QUE les travaux sur un tronçon du chemin St-François Est sont terminés;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin St-François Est pour un montant subventionné de 75 000\$ conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin St-François Est dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

RAPPORT D'APPROBATION – BUDGET 2013

La Société d'Habitation du Québec fait parvenir à l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud un rapport d'approbation concernant le budget 2013 de l'Office.

Fonctions	Budget approuvé 2012	Budget approuvé 2013
Revenus	166 803	165 252
Dépenses		
· Administration.....	24 762	25 364
· Conciergerie et entretien	41 499	42 524
· Énergie, taxes, assurances, sinistres	92 219	97 191
· Remplacement, amélioration, modernisation.....	29 084	11 400
· Financement	84 756	84 740
· Services à la clientèle	13 285	13 537
	Total :	285 605
	285 605	274 756
Revenus – dépenses	118 802	109 504
Contributions SHQ	106 922	98 554
	Municipalité (10%).....	11 880
	11 880	10 950

Est-ce que la Municipalité approuve ce budget 2013?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud approuve le budget 2013 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

QU'une copie de cette résolution soit remise au directeur de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, monsieur Clermont Rousseau.

À titre informatif, la Municipalité a perçu en taxes de l'O.M.H. en 2012 la somme de 48 929\$.

TRAVAUX DANS LE COURS D'EAU AIMÉ-BLAIS (RÈGLEMENT N° 234-2012)

À la séance régulière du 5 novembre 2012, il a été présenté un avis de motion à l'effet qu'un règlement serait adopté en vue de décréter une taxe spéciale pour des travaux d'entretien faits dans le cours d'eau Aimé-Blais à la hauteur des lots 3 475 388 et 3 475 387 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

ATTENDU QUE des travaux d'entretien ont été faits sur le cours d'eau « Aimé-Blais » à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

ATTENDU QUE les travaux consistaient à enlever, par creusage, des sédiments accumulés au fond du cours d'eau de façon à rétablir le bon écoulement de l'eau;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés conformément selon le document intitulé « Procédure relative à l'entretien de cours d'eau en milieu agricole, version 31 janvier 2012 » produit par le ministère de l'Environnement;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés en septembre 2012 sous la surveillance de l'officier respon-

sable désigné par la MRC de Montmagny;

ATTENDU QU'il y avait eu une entente signée entre les deux parties le 13 septembre 2012 à l'effet que le coût des travaux sera partagé en proportion de la longueur de leur propriété en front des travaux d'entretien du cours d'eau;

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté en séance régulière lundi le 5 novembre 2012;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE soit ordonné et décrété par règlement de ce Conseil portant le numéro 234-2012 et ce Conseil adopte ce qui suit :

RÈGLEMENT N° 234-2012

Travaux d'entretien dans le cours d'eau Aimé-Blais

Article 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le Conseil décrète que des travaux d'entretien ont été réalisés dans le cours d'eau Aimé-Blais à la hauteur des lots nos 3 475 388 et 3 475 387 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Article 3

Le Conseil décrète que chacun des propriétaires concernés se verra imposer une taxe spéciale portant la mention « Travaux d'entretien dans le cours d'eau Aimé-Blais » (règlement no 234-2012). Cette dernière apparaîtra sur le compte de taxes 2013.

Article 4

La partie contributive à payer de chacun sera de :

Ferme Joseph-Aimé Blais Inc.	3 114,09\$ (50%)
Ferme Vilmer Inc.	3 114,09\$ (50%)
	6 228,18\$

Article 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

TRANSPORT ADAPTÉ VIEUX-QUAI

La cotisation 2013 demandée par l'organisme « Transport adapté Vieux-Quai » pour assurer le service de transport adapté est de 2 500\$.

En 2012, elle était également de 2 500\$.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est satisfaite du service offert par l'organisme « Transport adapté Vieux-Quai »;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de renouveler sa contribution de deux mille cinq cents dollars (2 500\$) à l'organisme « Transport adapté Vieux-Quai » pour 2013.

AMENDES PERÇUES (À TITRE INFORMATIF)

Le directeur présente aux élus un tableau où on montre la répartition des amendes perçues sur le territoire de la MRC de Montmagny.

La part remise à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour la période du 1^{er} avril 2011 au 30 septembre 2012 est de 5 291,09\$.

AUTORISATION À ALLER EN EMPRUNT TEMPORAIRE

La Municipalité a acheté un camion de type 10 roues tout équipé pour le déneigement, une souffleuse industrielle et de l'équipement de déneigement qui va sur un tracteur de marque « Fendt 936 ».

Un règlement d'emprunt (no 232-2012) de 350 000\$ sur dix (10) ans a été approuvé par le MAMROT le 23 octobre 2012.

Est-ce que la Municipalité autorise le directeur général à contracter un emprunt temporaire pour payer les équipements achetés aux fournisseurs retenus?

Par la suite, la Municipalité demandera au MAMROT d'aller en soumissions publiques auprès de différentes institutions financières afin d'avoir le meilleur taux d'emprunt pour du financement permanent.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est allée en règlement d'emprunt (no 232-2012) pour acheter un camion de type 10 roues tout équipé pour le déneigement, une souffleuse industrielle et de l'équipement de déneigement allant sur un tracteur;

ATTENDU QUE ledit règlement d'emprunt (no 232-2012) a été approuvé par le MAMROT le 23 octobre 2012;

ATTENDU QUE la Municipalité doit payer immédiatement certains fournisseurs pour l'équipement acheté et qu'elle ne dispose pas des sommes nécessaires dans son fonds général;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général, monsieur Yves Laflamme, à contracter un emprunt temporaire de l'ordre de trois cent cinquante mille dollars (350 000\$) à la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer;

QUE monsieur le Maire et le directeur général soient les personnes autorisées à signer tous les documents reliés à cet emprunt temporaire.

ANNULATION DE CONTRATS

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avait signé un contrat avec la firme « Influx Inc. » pour des travaux d'ingénierie sur le presbytère.

Elle avait aussi signé un contrat avec la firme d'architecte « Fontaine et Gauthier Inc. » pour la confection des plans et devis concernant le réaménagement du presbytère en édifice à logements.

Maintenant que l'édifice passe aux mains de l'organisme sans but lucratif « Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud », il faut annuler ces contrats car un des 2 contractants n'est plus propriétaire.

De nouveaux contrats seront signés entre l'O.B.N.L. et la firme d'ingénierie « Influx Inc. » et l'O.B.N.L. et la firme d'architecture « Fontaine et Gauthier Inc.».

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est départie du bâtiment du presbytère en le vendant à l'organisme sans but lucratif « Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud »;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avait un lien contractuel avec la firme « Influx Inc. » pour des travaux d'ingénierie sur le presbytère;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avait un lien contractuel avec la firme « Les Architectes Fontaine et Gauthier Inc. » pour des travaux d'architecture sur le presbytère;

CONSIDÉRANT QU'un contrat est un engagement qui lie deux parties;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a vendu le presbytère à l'organisme sans but lucratif connu sous le vocable « Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud »;

CONSIDÉRANT QU'un des deux contractants originaux n'est plus;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les contrats qui liaient la Municipalité à la firme « Influx Inc. » et à la firme « Les Architectes Fontaine et Gauthier Inc. » soient annulés immédiatement;

QUE de nouveaux contrats soient signés entre les parties suivantes :

« Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud »

Et

La firme « Influx Inc. »

« Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud »

Et

La firme « Les Architectes Fontaine et Gauthier Inc. »

SOUSSION POUR LES PRODUITS CHIMIQUES DE L'EAU POTABLE

Des soumissions ont été demandées pour les produits chimiques nécessaires au fonctionnement de l'usine de filtration d'eau potable.

	Produits sanitaires	Produits Jean-Paul Côté
<i>Chlore en vrac</i>	0,45\$/litre	0,60\$/litre
	Kemira solutions	J.M.I.
<i>Polymère magnafloc</i>	6,64\$/kg	8,94\$/kg
	John Meunier	Kemira solutions
<i>Polymère superfloc</i>	8,46\$/kg	6,85\$/kg
	Univar Canada	Quadra chimie
<i>Soude caustique</i>	1,03\$/kg	0,865\$/kg
	J.M.I.	UBA Inc.
<i>Micro sable</i>	21,04\$/sac	
	Kemira solutions	
<i>Coagulant Pass</i>	0,342\$/kg	

Dans tous les cas, les taxes ne sont pas incluses.

CONSIDÉRANT QUE l'usine de filtration en eau potable utilise de nombreux produits chimiques;
CONSIDÉRANT QU'il est avantageux d'aller en soumission chez différents fournisseurs afin d'obtenir les meilleurs prix possibles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les fournisseurs suivants pour les produits chimiques suivants :

Chlore en vrac	Produits sanitaires	0,45\$/litre
- Polymère magnafloc	Kemira solutions	6,64\$/kg
- Polymère superfloc	Kemira solutions	6,85\$/kg
- Soude caustique	UBA Inc.	0,85\$/kg
- Micro sable	J.M.I.	21,04\$/sac
- Coagulant Pass	Kemira solutions	0,342\$/kg

QUE les soumissionnaires retenus soient avisés du résultat afin que ces prix entrent en force pour l'année 2013.

RÉSOLUTION POUR PARTICIPER À UN CONCOURS

Solidarité rurale du Québec et le Mouvement Desjardins s'associent pour lancer le concours en vue de l'attribution des prix Ruralia-Desjardins.

Le concours vise à reconnaître et à récompenser une communauté rurale pour les efforts consentis à la participation citoyenne et à la réalisation d'un projet significatif pour leur milieu.

Le prix récompense trois projets d'initiative citoyenne, en démarrage ou en cours de réalisation, qui ont su mobiliser l'ensemble de leur communauté rurale et se démarquent par leur aspect rassembleur et novateur, dans une perspective de prospérité durable. Trois bourses seront remises, soit un grand prix de 25 000\$, un prix de 10 000\$ et un prix de 5 000\$.

La Municipalité a justement un projet qui a semble-t-il toutes les caractéristiques requises pour participer au prix Ruralia-Desjardins. Elle regarde pour doter les Loisirs d'une patinoire qui servirait à l'année et où différents sports pourraient y être pratiqués. Les bandes seraient en fibre de verre. Bref, un comité est formé et travaille le dossier. Ledit comité fait rapport au Conseil municipal de l'évolution du dossier.

Pour s'inscrire au prix Ruralia-Desjardins, il faut une résolution comme quoi la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise ledit comité à participer au concours.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est à l'écoute de ses citoyens et citoyennes;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a toujours porté une attention spéciale à ses infrastructures sportives afin de desservir adéquatement toutes les strates de la population et particulièrement celle entre 0 et 24 ans;

ATTENDU QUE bien des jeunes familles sont venues s'établir à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud depuis les dernières années;
 ATTENDU QUE la Municipalité est sensible au projet qui permet aux sportifs de bouger;
 ATTENDU QUE la Municipalité est sensible aux problèmes de sédentarité et d'obésité;
 ATTENDU QU'une façon de lutter contre ces phénomènes est d'offrir à la population un choix plus varié d'équipements sportifs;
 ATTENDU QUE la Municipalité veut se doter d'une patinoire qui serait fonctionnelle à l'année longue soit du hockey et patinage l'hiver et du dek hockey les autres saisons;
 ATTENDU QUE ce projet de patinoire est significatif pour le milieu;
 ATTENDU QUE ce projet de patinoire a un caractère communautaire car jeunes et moins jeunes pourront s'en servir à bon escient;
 ATTENDU QUE le projet de patinoire se déroule sur un territoire couvert par la Politique nationale de la ruralité;
 ATTENDU QUE ce projet de patinoire est en démarrage;
 IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme un comité pour cheminer ce dossier de patinoire sous le vocable « comité de la patinoire »;
 QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise ledit comité à participer au concours en vue de l'attribution des prix Ruralia-Desjardins car bien des efforts sont et seront consentis à la réalisation de ce projet significatif pour le milieu.

VARIA

Présentation du 5^e décompte progressif concernant le chemin St-François Est

L'entrepreneur Martin Mercier Inc. présente une cinquième demande de paiement pour des travaux faits sur le chemin St-François Est.

Le montant du paiement est de 48 109,85\$ taxes incluses. Ce montant comprend la remise de 50% de la retenue qui prévalait dans le cadre de ce contrat, soit 5% de la valeur du contrat final.

À titre informatif, au moment de la remise du cautionnement d'entretien et des quittances requises par l'entrepreneur en décembre 2012, la Municipalité pourra libérer la retenue restante soit un montant de 47 949,87\$ taxes incluses.

Autorisez-vous le directeur à payer ce cinquième décompte progressif à l'entrepreneur Martin Mercier?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer la somme de quarante-huit mille cent neuf dollars et quatre-vingt-cinq sous (48 109,85\$) taxes incluses à l'entrepreneur Martin Mercier Inc. pour des travaux effectués sur le chemin St-François Est.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à 20 h 34.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

BUDGET 2013

	BUDGET	BUDGET	ECART
	2012	2013	\$
REVENUS			
Taxe foncière générale à .92	1 182 896	1 196 150	13 254
Protection incendie	66 833	67 368	535
Assainissement opération	48 523	48 130	-393
Assainissement AIDA	21 136	21 075	-61
Assainissement PADEM.....	24 101	23 854	-247
Eau potable immobilisation	138 756	141 183	2 427
Eau potable opération	154 153	157 090	2 937
Service aqueduc (190\$)	105 579	105 350	-229
Service enlèvement vidanges (98,39\$).....	85 206	85 263	57
Collecte sélective (52,05)	35 966	35 862	-104
Éclairage public (30\$).....	11 400	11 370	-30
Ramassage neige (100\$).....	13 100	13 100	0
Boues fosses septiques (86\$).....	20 855	20 683	-172
Compensation École	6 600	6 600	0
Terres publiques	3 696	3 696	0
Remboursement TVQ	80 500	106 900	26 400
Bonification compensations.....	16 000	16 000	0
Protection contre l'incendie	1 000	1 000	0
Protection incendie (St-Pierre)	34 606	33 533	-1 073
Service dette eau (Berthier-St-Pierre).....	214 544	210 855	-3 689
Maison Paroisse, loyers	11 340	11 760	420
Pavillon Bédard, loyers.....	21 840	22 920	1 080
Urbanisme mise valeur territoire	66 509	0	-66 509
Hygiène du milieu (raccordement etc...).....	4 000	3 500	-500
ADMINISTRATION, Photocopies etc.....	2 000	2 000	0
TRANSPORT, équip. Rte 228, SQ	16 000	16 000	0
Permis municipaux	1 600	2 000	400
Droit de mutation	10 000	15 000	5 000
Amendes SQ	0	1 197	1 197
Intérêts arrérage de taxes	7 000	5 000	-2 000
Subv. collecte sélective	15 000	15 000	0
Compensation voirie.....	78 831	78 831	0
Subvention assainissement des eaux	125 000	125 000	0
Pacte rural	5 000	5 000	0
LOISIRS:			
Location salle	4 500	4 500	0
Bar	3 000	7 000	4 000
Badminton	750	850	100
Hockey cosom	100	500	400
Permis réunion (remb.).....	200	100	-100
Maison des Jeunes	700	1 000	300
Piscine	3 900	5 300	1 400
Terrain de Jeux.....	10 200	13 000	2 800
Club de Fer (électricité).....	200	200	0
Club Pétanque (électricité)	100	100	0
Programmation loisirs.....	3 000	22 750	19 750
Appropriation de surplus		50 000	50 000
TOTAL DES REVENUS	2 656 220	2 713 570	57 350
DÉPENSES			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Administration.....	166 528	168 335	1 807

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É

D
E

S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

●	Quote-part MRC-Législation.....	4 932	5 107	175
●	Cour municipale coût fixe.....	910	910	0
●	Cour municipale coûts variables.....	500	500	0
●	Publicité-promotion-développement.....	25 000	10 000	-15 000
●	Frais de congrès.....	200	200	0
●	Sociaux communautaire.....	5 000	5 000	0
●	Transport adapté.....	6 000	7 500	1 500
●	Service juridique Poursuite.....	50 000	0	-50 000
●	Service architecte.....	1 000	1 000	0
●	Service arpenteur.....	3 000	1 000	-2 000
●	Service juridique.....	2 000	5 000	3 000
●	Vérification.....	13 000	13 000	0
●	Contrat service informatique.....	3 100	3 100	0
●	Site Web.....	150	1 000	850
●	Internet haute vitesse.....	1 730	1 730	0
●	Évaluation et mutations.....	500	500	0
●	Azimut (géomatique).....	210	250	40
●	Formation & perfectionnement.....	400	400	0
●	Mise à jour codes municipaux.....	350	350	0
●	Assurances feu, responsabilité.....	52 423	52 423	0
●	Société Mutuelle de prévention.....	1 450	1 450	0
●	Cotisations, abonnements.....	1 500	1 500	0
●	Entretien photocopieur.....	5 100	6 500	1 400
●	Équipement bureau (informatique).....	1 000	1 000	0
●	Fourniture bureau.....	3 400	3 400	0
●	Contribution journal L'Écho.....	10 000	10 000	0
●	Remb. taxes années antérieures.....	1 000	1 000	0
●	IMMEUBLES MUNICIPAUX			
●	Administration.....	2 300	2 413	113
●	Entretien Maison Paroisse.....	23 500	23 500	0
●	Entretien Pavillon Bédard.....	5 600	5 600	0
●	Entretien Annexe M. Paroisse.....	400	400	0
●	Entretien Atelier.....	200	200	0
●	Entretien Presbytère.....	27 885	25 300	-2 585
●	Contribution financière Presbytère.....	50 000	50 000	0
●	Rémunération officiers d'élection.....		4 000	4 000
●	Fourniture bureau élection.....		1 400	1 400
●	Quote-part MRC évaluation.....	45 028	43 029	-1 999
●	TOTAL:	515 296	457 997	-57 299
●	SÉCURITE PUBLIQUE			
●	Service Sûreté du Québec.....	133 383	134 192	809
●	Administration.....	37 995	39 142	1 147
●	Radio.....	500	500	0
●	Immatriculation.....	600	750	150
●	Équipements.....	3 150	3 000	-150
●	Radio.....	1 000	1 000	0
●	Téléavertisseur.....	3 000	2 500	-500
●	Entraide municipale.....	5 000	5 000	0
●	Immatriculation des camions.....	1 500	1 500	0
●	Permis brûlage.....	100	150	50
●	Location équipement incendie.....	500	500	0
●	Entretien équipements-véhicules.....	700	1 000	300
●	Inspection des équipements.....	2 500	1 500	-1 000
●	Entretien Caserne incendie.....	1 000	1 000	0
●	Essence & diésel.....	700	500	-200
●	Chauffage Caserne incendie.....	4 000	5 000	1 000
●	Matériel divers.....	3 500	5 000	1 500

● Fournitures	700	700	0
● Détecteur de gaz	500	500	0
● Appareils respiratoires	2 000	2 000	0
● Échelles	500	250	-250
● Vêtements, chaussures etc.	5 000	5 000	0
● Électricité Caserne incendie	2 000	2 500	500
● Extincteurs	200	200	0
● Autres objets - Divers	100	100	0
● Atelier Mécanique	630	980	350
● Quote-part MRC incendie	1 344	1 351	7
● TOTAL:	212 102	215 815	3 713
TRANSPORT (VOIRIE)			
● Administration	84 225	60 380	-23 845
● Service scientifique et génie	5 000	1 000	-4 000
● Immatriculation véhicules	4 000	4 000	0
● Registre exploitants véhicules lourds	130	130	0
● Fauchage des chemins	4 500	5 000	500
● Location machinerie	2 000	4 000	2 000
● Signalisation (matériel)	1 500	5 500	4 000
● Entretien chemins, rues, ponceaux	10 000	10 000	0
● Ponts	2 000	2 000	0
● Entretien réparation machinerie	15 900	18 900	3 000
● Trottoirs	1 000	1 000	0
● Couper bordure entrée charretière	2 000	2 000	0
● Lignage de rue	7 000	3 000	-4 000
● Gravier, sable, ciment	3 500	3 500	0
● Asphalte	30 000	35 000	5 000
● Essence machinerie	6 000	3 500	-2 500
● Pièces et accessoires	4 500	4 500	0
● Atelier mécanique	0	23 590	23 590
● Signalisation	1 661	1 765	104
● TOTAL VOIRIE:	184 916	188 765	3 849
TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)			
● Administration	83 906	66 985	-16 921
● Radios	1 000	800	-200
● Immatriculation véhicules	3 900	4 400	500
● Service location-nettoyage salopettes	1 500	1 500	0
● Location bélière mécanique	4 000	2 000	-2 000
● Location machinerie	5 000	3 000	-2 000
● Entretien, réparation véhicules	24 100	32 600	8 500
● Entretien Garage	3 000	2 000	-1 000
● Sable et sel	18 000	18 000	0
● Essence diesel	32 000	32 000	0
● Huile à chauffage	7 000	5 000	-2 000
● Pièces et accessoires	2 000	2 000	0
● Lames de charrue	2 000	2 000	0
● Vêtements	250	250	0
● Électricité Garage	4 500	3 500	-1 000
● Trousse premiers soins	100	100	0
● Réclamation pour dommages	2 000	2 000	0
● Contrat déneigement -Site patrimonial	2 350	2 175	-175
● Ramassage neige (secteur village)	9 500	9 500	0
● TOTAL DÉNEIGEMENT:	206 106	189 810	-16 296
● Éclairage public (Hydro-Québec)	2 500	2 000	-500
● Entretien réseau d'éclairage	8 500	8 500	0

TOTAL TRANSPORT	402 022.....	389 075	-12 947
HYGIENE DU MILIEU			
USINE D'EAU POTABLE			
Frais poste (échantillon d'eau potable)	550.....	550	0
Frais de téléphone.....	2 350.....	2 000	-350
Hon. prof. Aquatech (eau potable)	68 000.....	108 875	40 875
Service alarme	300.....	360	60
Analyses échantillons d'eau potable	3 000.....	3 000	0
Assurances	12 000.....	12 000	0
Entretien ménager.....	200.....	0	-200
Usine de filtration.....	5 000.....	5 000	0
Poste surpresseur (St-Pierre).....	200.....	100	-100
Déneigement Usine	1 600.....	0	-1 600
Lit de séchage (boues).....	4 000.....	4 000	0
Tonte de gazon.....	550.....	0	-550
Produits (eau potable).....	80 000.....	64 500	-15 500
Diesel coloré génératrice.....	500.....	500	0
Pièces accessoires.....	4 000.....	4 500	500
Fourniture bureau + informatique.....	500.....	400	-100
Électricité usine de filtration.....	60 000.....	55 000	-5 000
Électricité poste surpresseur.....	1 500.....	1 400	-100
Électricité compteur d'eau St-Pierre.....	200.....	180	-20
Extincteur	25.....	0	-25
AQUEDUC			
Administration (Aqueduc).....	6 405.....	5 185	-1 220
Location machinerie	2 000.....	5 000	3 000
Réparation réseau aqueduc.....	1 000.....	1 000	0
Borne-fontaine.....	1 500.....	1 500	0
Poste de chloration.....	100.....	100	0
Barrage-réservoir	1 000.....	1 000	0
Pièces et accessoires (aqueduc)	2 000.....	2 000	0
ASSAINISSEMENT DES EAUX			
Administration (Ass. eaux)	1 340.....	775	-565
Hon. prof. Aquatech (eau usée)	16 000.....	16 480	480
Analyses échantillons d'eau usée	3 000.....	2 000	-1 000
Assainissement opération (entretien).....	7 000.....	7 000	0
Électricité Ass. eaux	13 000.....	15 000	2 000
ÉGOUT			
Administration (Égout).....	1 160.....	580	-580
Location machinerie	1 000.....	1 000	0
Entretien réseau égout.....	500.....	500	0
Pièces et accessoires (égout)	1 000.....	1 000	0
Rémunération (vidanges) + avantages	1 370.....	1 145	-225
Enlèvement ordures (contrat).....	52 000.....	52 000	0
Site d'enfouissement.....	60 000.....	65 000	5 000
Traitement matières recyclables.....	7 000.....	7 000	0
Régie l'Islet-Montmagny.....	896.....	942	46
Récupération peinture-ordinateur.....	1 000.....	2 000	1 000
Récupération et recyclage pneus.....	500.....	500	0
Gros containers Garage municipal.....	10 000.....	12 800	2 800
Quote-part MRC gestion matières résiduelles	388.....	567	179
Quote-part MRC Boues fosses septiques	19 909.....	20 597	688
Quote-part MEC Cours d'eau.....	1 488.....	1 847	359
TOTAL:.....	457 031.....	486 883	29 852
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE.....			

●	Transfert Société de développement.....	20 000	20 000	
●	Honoraires inspecteur municipal	15 300	15 750	450
●	Modification règ. d'urbanisme	6 000	6 000	0
●	Quote-part MRC-urbanisme	64 927	67 498	2 571
●	Stratégie touristique	6 200	6 200	0
●	Administration (Sites publics).....	585	615	30
●	Entretien	3 000	4 000	1 000
●	Électricité.....	1 000	1 000	0
●	Comité d'embellissement	12 001	12 076	75
●	TOTAL:.....	109 013	133 139	24 126
●	HLM			
●	Contribution 10% déficit HLM	11 730	10 950	-780
●	TOTAL:.....	120 743	144 089	23 346
●	LOISIRS ET CULTURE			
●	Administration	43 939	52 789	8 850
●	Droit d'auteur.....	300	300	0
●	Permis alcool-réunions.....	1000	1600	600
●	Salle communautaire.....	3000	3000	0
●	Annexe salle communautaire	500	500	0
●	Bâtisses.....	2000	2000	0
●	Terrain	100	50000	49 900
●	Terrain multisports	300	300	0
●	Location terrain stationnement Loisirs.....	1400	1400	0
●	Épicerie	300	150	-150
●	Matériel cuisine	100	250	150
●	Boisson.....	5000	4500	-500
●	Maison des Jeunes	1500	750	-750
●	Matériel divers entretien	2000	1000	-1 000
●	Huile à chauffage	14000	14000	0
●	Pièces et accessoires.....	1500	1500	0
●	Équipement	1000	1000	0
●	Fourniture bureau.....	100	100	0
●	Électricité.....	11000	11000	0
●	Contrat déneigement.....	2000	2090	90
●	Patinoire	2000	3000	1 000
●	Piscine (Salaires + entretien)	16515	18190	1 675
●	Terrain Jeux (Salaires + entretien)	46175	49255	3 080
●	Matériel divers	600	0	-600
●	Programmation Loisirs	3000	23200	20 200
●	Support technique Bibliothèque	150	150	0
●	Entretien Bibliothèque du Rocher.....	100	0	-100
●	Contribution Bibliothèque du Rocher.....	5 950	5 950	0
●	Loyer local Bibliothèque	4 200	4 200	0
●	Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0
●	Support aux athlètes	500	500	0
●	Supralocal	21 215	22 600	1 385
●	TOTAL:.....	192 944	276 774	83 830
●	FRAIS DE FINANCEMENT			
●	Intérêts développement domiciliaire.....	16895	15718	-1 177
●	Intérêts emprunt PADEM.....	41 758	37 417	-4 341
●	Intérêts emprunt AIDA	6 267	5 657	-610
●	Intérêts emprunt URBANISATION.....	11 717	10 503	-1 214
●	Intérêts honoraires prof. ass. eaux.....	7 054	6 391	-663
●	Intérêts emprunt règ. 117	1 332	0	-1 332
●	Intérêts camion incendie	13 448	5 256	-8 192

Intérêts recherche eau potable	5 941	5 595	-346
Intérêts honoraires prof. eau potable	7 390	6 500	-890
Intérêts usine eau potable.....	142 000	67 065	-74 935
Intérêts emprunt équipements	10 500	10 500
Intérêts emprunt ch. St-François Est	28 500	28 500
TOTAL:	253 802.....	199 102	-54 700
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT			
Frais bancaires	3 000	3 300	300
TOTAL:	3 000.....	3 300	300
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Remboursement en capital			
Capital développement domiciliaire	47 070	38 792	-8 278
Capital emprunt PADEM	99 553	104 732	5 179
Capital emprunt AIDA.....	14 986	15 759	773
Capital emprunt URBANISATION.....	27 910	29 372	1 462
Capital honoraires prof. ass. eaux	16 851	17 737	886
Capital emprunt rég. 117.....	35 000	0	-35 000
Capital camion incendie.....	10 200	13 300	3 100
Capital recherche eau potable	8 400	8 800	400
Capital honoraires prof. eau potable	13 200	13 600	400
Capital Usine eau potable.....	161 000	169 700	8 700
Capital emprunt équipements	30 500	30 500
Capital emprunt ch. St-François Est	35 400	35 400
TOTAL :	434 170.....	477 692	-22 800
TRANSFERT À L'ÉTAT ACTIVITÉS INVESTISSEMENT			
IMMOBILISATIONS	65 110	62 843	-2 267
TOTAL:	65 110.....	62 843	-2 267
GRAND TOTAL DÉPENSES:	2 656 220.....	2 713 570	57 350
Évaluation imposable total 2013		130 016 300	
Proportion médiane		80%	
Facteur comparatif		1,25	

Les petites annonces de L'Écho

À vendre

À vendre Wii Sports à vendre. 75\$. Tél. : 418-259-2454.

Cours d'anglais

• Conversation anglaise • Récupération, amélioration scolaire
• Niveau commercial. Plusieurs années d'expérience dans l'enseignement. Louise Bourque: 418-259-3062. ☎

Soutenez votre journal communautaire

Une nouvelle année d'adhésion débute. Bienvenue à tous les membres qui supporteront leur journal communautaire en cette année du 20^e anniversaire. Merci de votre encouragement. Coût 5\$ membre individuel; 25\$ membre organisme.



Membre organisme

N'oubliez pas de renouveler

Club de pétanque (N)

Soc. de cons. du patrimoine (N)

Membre individuel

Gaétan Gendron

Mireille Fournier

Hélène Garant

Jean-Guy April

Louis-Marie Garant

Nicole Morin

Réjean Pellerin

Mario Marcoux

Jocelyne Noël

Micheline Thérberge

Jean-Guy Saint-Pierre

Fernand Bélanger

Monique Campagna

Benoît Laflamme

Linda Guimont

Normand Lesieur

Colette Boutin (N)

Monique Lalliberté (N)

Marie Laflamme (N)

Marie-Louis Lamontagne (N)

Denise Lamontagne (N)

Raynald Laflamme (N)

Camille Laliberté (N)

Huguette B. Paré (N)

Jacques Thérberge (N)

Ernest Lachance (N)

Denis Blais (N)

Jean Rousseau (N)

Pierre Cauffopé (N)

Christiane Bombardier (N)

Jacques Boulet (N)

Lucille Kiroauac (N)

Lorraine Lamonde (N)

Léo Picard (N)

Simone T. Picard (N)

Nicole L. Couture (N)

Rosaire Couture (N)

Blanche P. Bonneau (N)

Gabriel Picard (N)

Jean-Marc Gosselin (N)

Nicole Rémillard (N)

Jean Gendron (N)

Louissette Pellerin (N)

Michel Lamonde (N)

Rose-Anne Laliberté (N)

(N): Nouveau membre ☎

RÉGIMES AMAIGRISSANTS

De façon générale, il faut se méfier des régimes qui promettent de faire perdre 10 kilos en deux semaines sans effort. Sur une courte période, la personne arrivera quelques fois à perdre du poids mais, dès la fin du régime, elle reprendra le poids perdu ou même plus, puisqu'elle aura repris ses anciennes habitudes alimentaires.

Les régimes qui fonctionnent à long terme sont axés sur une alimentation saine, équilibrée et variée. Ajouter un peu d'exercice à nos habitudes de vie contribue à la perte de poids et aide à ne pas le reprendre. Faire plus d'exercice peut être facile: marcher 15 minutes à l'heure du lunch, prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur, etc.

Certaines cures d'amaigrissement promettent des pertes de poids importantes. En fait, ces produits contiennent généralement des laxatifs ou des diurétiques qui ne font que donner l'impression d'une perte de poids. Ces produits peuvent au contraire, engendrer de sérieux problèmes de santé.

Informez-vous auprès de votre conseiller en santé!



Ressource : www.edenso.org

Ces renseignements sur la santé sont présentés uniquement à titre informatif; ils ne visent nullement à remplacer la consultation d'un professionnel de la santé. Toute décision en matière de traitement doit être prise en collaboration avec un professionnel de la santé et tenir compte des caractéristiques particulières de chacun.

Vincent Lamonde Boulet
542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

Proxim



CHRONIQUE FINANCIÈRE



LE CELI ET LE REER : COMMENT LES COMPARER

L'avantage du CELI et du REER, c'est qu'ils vous permettent d'accumuler de l'argent qui fructifie à l'abri de l'impôt. De plus, ces deux régimes d'épargne se complètent avantageusement puisqu'ils comblent généralement des besoins différents.

Le REER est principalement conçu pour épargner en vue de la retraite. Pour sa part, le CELI, grâce aux retraits non imposables, est tout indiqué pour épargner en vue d'un projet : acheter une voiture, rénover la maison, lancer une entreprise, faire un voyage, etc.

Il peut cependant y avoir des exceptions à ces règles. En voici quelques exemples :

- le CELI peut être plus avantageux que le REER pour l'épargne-retraite;
- utiliser son REER pour « RAPER » dans le but d'acheter une maison est une bonne stratégie;
- le CELI est également utile lorsque le REER ne suffit plus à vous faire économiser de l'impôt.

CONSEILS

REER

Le secret pour investir chaque année une somme significative dans votre REER est de cotiser tout au long de l'année. Évitez ainsi la cohue de février et profitez d'une longue période de capitalisation puisque vos cotisations commencent à rapporter dès le jour où elles sont effectuées.

CELI

Calculez les économies d'impôt que vous pourriez faire grâce au CELI avec l'outil de calcul Compte d'épargne libre d'impôt du gouvernement du Canada au <http://www.celi.gc.ca>.

Enfin, déterminer quel est le meilleur régime selon votre situation est parfois complexe. Discutez-en avec votre planificateur financier² à la Caisse.

	CELI	REER
Date limite de cotisation	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours	Le 1 ^{er} mars 2013
Âge limite	À partir de 18 ans Aucun âge maximal	Aucun âge minimal Au plus tard l'année de votre 71 ^e anniversaire
Montant de la cotisation	Maximum de 5 000 \$ par année depuis 2009 pour tous et de 5 500 \$ à compter de 2013	18 % du revenu gagné l'année précédente jusqu'à concurrence de 22 450 \$ en 2011, de 22 970 \$ en 2012 et de 23 830 \$ en 2013.
Cotisations déductibles du revenu imposable	Non	Oui
Retraits	Non imposables	Imposables
Revenus de placement	Non imposables	Non imposables
Droits de cotisation inutilisés	Correspondent à l'accumulation, depuis 2009, de la portion inutilisée de votre montant maximal permis annuellement.	Correspondent à l'accumulation, depuis 1991, de la portion inutilisée de votre montant maximal déductible annuellement.
Cotisation excédentaire	Pénalité de 1 % par mois	Pénalité de 1% par mois (un excédent de 2 000 \$ à vie est permis)
Indexation du droit de cotisation	Selon l'indice du prix à la consommation (IPC)	Selon la croissance du salaire industriel moyen
Incidence des retraits sur les programmes sociaux	Aucune incidence	Les retraits s'ajoutent au revenu imposable.
Ajout des retraits aux droits de cotisation	Oui. Les montants des retraits admissibles ¹ s'ajoutent aux droits de cotisation de l'année suivante.	Non
Cotisation au compte du conjoint	Non. Par contre, les fonds que vous donnez à votre conjoint pour cotiser à un CELI ne sont pas assujettis aux règles d'attribution.	Oui. C'est le cotisant qui profite de la déduction dans le calcul de son revenu imposable même s'il n'est pas le bénéficiaire.
Imposition au décès	Non. Les sommes accumulées au moment du décès peuvent être transférées au conjoint sans impact.	Oui. Sauf en cas de transfert au conjoint ou à un enfant mineur ou handicapé.
Mise en garantie pour contracter un prêt	Oui	Non

1. Suivant les modifications proposées par Finances Canada, les retraits liés aux cotisations excédentaires, aux placements non admissibles et à certaines opérations de transfert d'actifs, ainsi que le revenu lié à ces sommes, ne donnent pas lieu à une augmentation des droits de cotisation CELI. Certains de ces revenus sont assujettis à un taux d'imposition de 100 %.

2. Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer